N°689 du 5 sept. 2022-Siège: 106 bis, Rue Ewo Ouenzé-Site:www.lepatriote-congobrazza.com:Tel. 06.664.18.19 / 05.521.45.73

LE PATRIOTE

Méfiez-vous de l'homme nu qui vous propose sa chemise.

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions | 200 Frs | 12e année

Formation du nouveau gouvernement

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FAIT DURER LE SUSPENSE

Après la tenue des élections législatives et locales de juillet 2022 suivie de la mise en place des instances de l'Assemblée nationale, le climat politique demeure dominé par l'attente de la nouvelle équipe gouvernementale. Partira ou partira pas ? Anatole Collinet Makosso se fait discret, alors que les rumeurs les plus folles alimentent une actualité sans cesse éphémère. Dans l'opinion, cette longue attente entretient un suspense épais qui semble arrêter le temps.

☞ 3

Braquage au domicile de mère Alice

LE CAPITAINE MANOUNOU ROMUALD (ALIAS MORGAN) ET LE BRIGADIER CHEF NGONIÉLÉ HERMAN STÈVE (ALIAS CHOUPÉ) BLANCHIS PAR L'ENQUÊTE

☞ 10

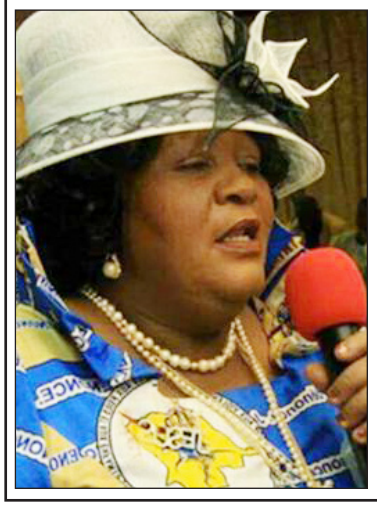

Religion

LES VÉRITÉS CACHÉES DE LA CRISE QUI SECOUE LA CIFMC

☞ 12

Arcène Niamba

« RIEN N'EST DONNÉ NI ACQUIS D'OFFICE EN POLITIQUE »

☞ 5

Assemblée nationale

MISE EN PLACE DES GROUPES PARLEMENTAIRES ET DES COMMISSIONS PERMANENTES

La session inaugurale de la quinzième législature de l'Assemblée nationale qui s'est achevée le 30 août dernier, a mis en place les bureaux des groupes parlementaires et des commissions permanentes. Nous publions ci-dessous la composition de ces différentes instances.

Groupe parlementaire PCT et alliés

Président : Ndinga Makanda Accel Arnaud

Premier vice-président : Djombo Henri

Deuxième vice-président : Banzoulou Eugène

Secrétaire : Mavoungou Jean Aimé

Trésorière : Tiélé Ngambia Olou Antoinette

Groupe parlementaire UPADS et Apparentés

Président : Lissouba Jérémy Sylvain

Vice-Président : Leyinda Alain Pascal

Secrétaire : Sayi Honoré

Groupe parlementaire YUKI

Président : Bambi Ngoma Gérald Lone

Vice-Président : Samba Sylvain

Secrétaire : Kimbembe Patience Antignac

1- Commission économie, finances et contrôle de l'exécution du budget

Président : Mavoungou Maurice

Premier vice-président : Hobié Thierry

Deuxième vice-président : Mobondzo Endzonga Marien

Rapporteur : Ikemo Théodore

Secrétaire : Ngokana Marie Auguste Denis

2- Commission affaires juridiques et administratives, de la décentralisation, du développement local et du contrôle de l'exécution des lois

Président : Bâti Benoît

Premier vice-président : Mbouma Albert

Deuxième vice-président : Lalissini justice Jerslin

Rapporteur : Ngabili Ibam Exaucé

Secrétaire : Bidounga Alphonse

3- Commission affaires étrangères, coopération et des congolais de l'étranger

Président : Obambi Pierre

Premier vice-président : Ibovi Jean Claude

Deuxième vice-président : Ngassakys Ferreol Constant Patrick

Rapporteur : Mounea Dizangué Aya

Secrétaire : NKodia King Gaétan

4- Commission défense et sécurité

Président : Zoniaba Henri

Premier vice-président : Iloy Gouya Daniel

Deuxième vice-président Sibali Jean

Rapporteur : Obam Ondon Antoine Bienaimé

Secrétaire : Mouandza Pierre

5- Commission éducation, sciences et technologie

Président : Badabio Joseph

Premier vice-président : Gayama Ahissou Esther

Deuxième vice-président Seko Hyppolite

Rapporteur : Kouka Jean

Secrétaire : Bidié Biambemba Elbe Biscay

6- Commission santé, affaires sociales, famille et genre

Présidente : Dolama Virginie Euphrasie

Premier vice-président : Gabriel Bokoumaka

Deuxième vice-président : Sounda Jean Aimé

Rapporteur : Kouka née Maganga Yogo

Secrétaire : Bayendissa Brice Dimitri

7- Commission plan, aménagement du Territoire et infrastructures

Président : Mbossa Joseph

Premier vice-président : Maboundou Rigobert

Deuxième vice-président : Otsaleyoua Saturnin

Rapporteur : Mamona Ferdinand

Secrétaire : Ngatsélé Alphonse

8- Commission environnement, sécurité alimentaire et développement durable

Présidente : Kouloumbou Marie Jeanne

Premier vice-président : Elenga Faustin

Deuxième vice-président : Mabika Jean Claude

Rapporteur : Oyo Embounou Jules Junior Romarick

Secrétaire : Matsima Kimbembé Préférence Gérald

Presse

LE DERNIER REPORTAGE DE PASCAL AZAD DOKO

Lundi 8 août 2022 à 9 heures 30 minutes, Pascal Azad Doko, s'installe dans un fauteuil en cuir dans la paillotte de la résidence principale du président de l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD), Mathias Dzon. Au milieu de ses cadets et collègues, le doyen des reporters de la presse écrite congolaise, participe à la sortie médiatique postélectorale de cette frange de l'opposition radicale. Un reportage qu'il ne rendra jamais, parce qu'il s'est endormi pour l'éternité.

Comme à son habitude, Pascal Azad Doko couvrait cette activité pour le compte de l'hebdomadaire catholique, la Semaine africaine au sein duquel il évolue depuis les années 90. Ce lundi, il était parmi les premiers reporters à arriver à la résidence du président de l'ARD du centre-ville de Brazzaville, siège provisoire de cette coalition.

Ce jour-là, rien de particulier. Pascal Azad Doko affiche sa forme ordinaire. Ses atouts comiques tant avec ses cadets, ses collègues journalistes qu'avec les hommes publics sont au rendez-vous. Il s'installe dans un fauteuil en cuir jaune du côté droit, généralement réservé aux responsables des partis et associations de l'ARD qui ne siègent pas au collège des présidents. Il titille les politiques arrivés à temps, mais interroge aussi les journalistes déjà sur les lieux, si ses petits, Doum Parfait Wilfrid Douniama, repoter des Dépêches de Brazzaville et Ernest Blanchard Dimi, reporter à l'hebdomadaire Le Patriote sont déjà dans la paillotte, à l'extérieur ou encore en chemin.

C'est en ce moment précis qu'Ernest Blanchard Dimi entre dans la paillotte et répond qu'il est là. Habitué des humours de son ainé, Ernest lui demande s'il est venu en tant que membre de l'ARD ou reporter de la Semaine africaine. Azad répond qu'il est reporter et tout le monde le reconnaît comme tel. Alors ta place n'est pas dans le fauteuil en cuir, qui est réservé aux cadres de la plateforme, mais ici, sur les chaises en plastique généralement prévues pour la presse. Il se déplace alors et rejoint son petit avec qui il poursuit le débat sur l'objet de la conférence de presse. Quelques temps après, monsieur Ndouniama le maître de cérémonie annonce l'entrée en salle du président de l'ARD Mathias Dzon. C'est ainsi que démarre l'activité par le propos liminaire présenté par Elo Daçy. Le rapporteur de l'ARD fait le point de la situation nationale tout en chutant sur les élections législatives et locales que l'ARD a boycotté.

Pendant le jeu de questions-réponses, Pascal Azad Doko est le deuxième journaliste à poser la question au président Mathias Dzon à savoir, pourquoi organisez-vous une conférence de presse sur des élections auxquelles votre coalition n'a pas participé. Fini la conférence, Pascal Azad Doko est le premier à se rapprocher de l'attaché de presse de l'ARD pour solliciter et obtenir une copie du mot liminaire. Il sort de la concession en compagnie d'Ernest Blanchard Dimi et de Firmin Oyé, journalistes des Dépêches de Brazzaville et du journal Le Patriote, en début d'après-midi. Les trois complices se séparent devant le CHU-B, Azad ayant rejoint sa rédaction.

C'est au matin du mardi 9 août 2022 que la nouvelle de la disparition tragique d'Azad est donnée puis relayée par la page Brazza net Congo. L'onde de choc partie de la rue Dolisie à Moungali où il vivait avec sa famille, s'est propagée comme une trainée de poudre dans les rédactions de Brazzaville.

Fauché par la mort quelques heures seulement après l'activité de l'ARD, Azad ne rendra pas lui-même son reportage. C'est son chef, Cyr Yabbango qui l'a fait à sa place. Né le 3 janvier 1951 à Saint Benoît Boundji, dans le département de la Cuvette, Pascal Azad Doko était l'un des grands journalistes encore actifs. Il a débuté sa carrière professionnelle au journal «Le sport» avant de rejoindre «*La Semaine Africaine*». Ancien joueur de l'AS Mbako, Azad a été inhumé le vendredi 26 août 2022, au cimetière privé Bouka de Kintélé, après un hommage qui lui a été rendu à l'Aumônerie par les communicateurs et une messe d'action de grâce qui a été dite en sa mémoire en la Basilique Sainte Anne du Congo. Il laisse une veuve et cinq enfants.

Henriet Mouandinga

Formation du nouveau gouvernement

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FAIT DURER LE SUSPENSE

Après la tenue des élections législatives et locales de juillet 2022 suivie de la mise en place des instances de l'Assemblée nationale, le climat politique demeure dominé par l'attente de la nouvelle équipe gouvernementale. Partira ou partira pas ? Anatole Collinet Makosso se fait discret, alors que les rumeurs les plus folles alimentent une actualité sans cesse éphémère. Dans l'opinion, cette longue attente entretient un suspense épais qui semble arrêter le temps.

Un gouvernement en sursis

Désormais, les jours passent et se ressemblent. Pendant que l'action des ministres se limite à la gestion des affaires courantes, les populations elles ne cessent de s'interroger au sujet de la nouvelle équipe gouvernementale que chacun appelle de tous ses vœux. Quels seront les choix futurs du Président Denis Sassou-N'Guesso pour la suite de son mandat et l'exécution des nombreux projets dont il est porteur ? C'est toute la question qui revient dans toutes les causeries politiques. L'absence de réponses immédiates laisse libre cours à la rumeur farcie d'informations dénuées parfois de tout fondement. Des informations qui s'entrechoquent et se neutralisent, donnant ainsi du tournis à leurs nombreux consommateurs. Aujourd'hui, toute la communauté nationale est suspendue à la fin des vacances du Chef de l'Etat, pour le dénouement de la grande énigme autour d'un éventuel nouveau gouvernement.

Pourquoi appelle-t-on le remaniement du gouvernement ?

Le remaniement de l'équipe gouvernementale au lendemain des élections législatives n'obéit à aucune obligation constitutionnelle, sauf si la majorité bascule. Dans la posture actuelle au Congo, seules certaines mœurs calquées sur le modèle occidental aiguillonnent la pensée des décideurs ; question sans doute, de prendre en compte l'expression de la majorité des Congolais qui, à travers leurs suffrages, envoient des messages au Président de la République. Il s'agit en fait pour le chef de l'exécutif, de recadrer l'action publique en gérant les nouveaux équilibres issus des dernières élections.

Il ressort de l'expression populaire que le remaniement du gouvernement tant souhaité par les populations est commandé essentiellement par l'ampleur de leurs préoccupations non satisfaites. En témoignent les nombreuses et récurrentes récriminations formulées à l'endroit des dirigeants sur des questions existentielles comme : la santé, l'école, l'eau, le courant, les transports urbains, l'emploi des jeunes, la pension des retraités… Dès lors, tout changement des hommes et des femmes appelés à conduire leur destin, devient une aspiration légitime, sinon une grande espérance, dans l'espoir que ceux qui arriveront nouvellement au gouvernement pourraient faire mieux que leurs prédécesseurs. Peu importe les visages et les noms des femmes et des hommes qui seront choisis pour à animer les différents départements ministériels. De même, leur coloration politique importe très peu. L'essentiel étant l'espoir que les populations placent en chacun d'eux, dans la satisfaction de leurs préoccupations.

Conformément aux injonctions des institutions financières internationales, des interrogations fusent de partout sur le gouvernement providentiel qui pourrait donner une suite favorable à la lutte contre la corruption, la fraude, la concussion et l'enrichissement illicite et l'impunité… Chacun est conscient que ces maux comptent parmi les principales causes de la pauvreté ambiante dans le pays.

Ceci expliquant cela, le temps que prend le Chef de l'Etat avant d'enclencher la procédure de l'avènement du nouveau gouvernement est jugé trop long, voire intenable. L'agacement des populations est total.

Jules Débel

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

L'ÉLÉPHANT ET LES REGARDS DU MONDE

S'il est un animal connu de toutes les régions de la terre et qui fait dialoguer les cultures en permanence, c'est bien l'éléphant. Célébré dans toutes les traditions, il est au cœur de nombreux récits épiques et scènes de chasse. A la fois mythe et réalité, ce spécimen zoologique n'a cessé de fasciner le monde, générations après générations. Certains l'admirent dans des espaces clos ou à travers des documentaires audiovisuels, tandis que d'autres se préoccupent à collectionner ses organes ou à l'observer pour mieux l'étudier. Vénéré et élevé au rang de dignité dans certains coins du monde, l'éléphant est convoité ou chassé pour son attrait, sa magnificence, son ivoire ou sa chair... C'est une créature à multiple facettes, dont les mœurs et les offres suscitent une grande convoitise, du fermier au chasseur, en passant par le touriste, le sculpteur, le photographe, le collecteur d'organes...

Le lieu où vit l'éléphant a toujours constitué une destination privilégiée pour les amoureux de la nature et de la faune sauvage, ainsi que pour les scientifiques et conservateurs. Mais, la perception qu'ont ces différentes catégories de l'éléphant, varie considérablement d'un ordre à un autre, en raison de la complexité des motivations et sentiments qui vont de l'avidité à la noblesse et de la simple admiration à la splendeur et à la déification.

Pour le chasseur, il s'agit essentiellement d'environ 6 tonnes de viande destinée aux besoins alimentaires. C'est aussi une bonne cause de grande réputation qui force l'admiration au sein de la contrée. N'est pas chasseur d'éléphants qui le veut. Pour le sculpteur, l'acheteur ou le collectionneur des trophées, c'est une source de revenus ou de prestige. Pour le touriste, l'éléphant est à lui seul une richesse inestimable à emporter en images ou en récits. Pour l'homme des sciences, c'est un bon filon souvent objet des manipulations à titre expérimental qui, sans cesse, lui donne de la matière dans ses démarches tantôt contradictoires, tantôt consensuelles. Pour le sage, c'est une source intarissable d'inspiration, un modèle. Au fil du temps, il a permis à de nombreux dignitaires de construire leur réputation, en s'identifiant à l'un de ses organes. D'où des appellations comme : le ventre de l'éléphant, les couilles de l'éléphant, le genou de l'éléphant…

Pour mon grand-père, l'éléphant est aussi assimilable à une référence financière, à une monnaie d'échange destinée à couvrir certaines charges : versement de la dot, règlement des contentieux ou autres dépenses...

Jules Débel

LES ENSEIGNEMENTS DU VOYAGE DES CÉBÉISTES DE L'EGLISE ÉVANGÉLIQUE À OUESSO DANS LA SANGHA

Un convoi de bus transportant des chrétiens de l'église évangéliques du Congo s'est rendu dans l'extrême nord du pays, à Ouesso dans la Sangha à la fin du mois dernier. Il s'agit des cébéistes, un ensemble de chrétiens qui au sein de l'église évangélique, se consacrent de manière plus approfondie à l'étude de la Bible. Les chants réligieux font partie du programme. Une fois de plus, ils ont porté leur choix sur la ville de Ouesso en vue de s'adonner à leurs activités religieuses dont la finalité est de mieux servir Dieu, le père. Au-delà de cette excursion studieuse, il est loisible de faire observer que ce choix a été rendu possible par les progrès considérables réalisés par le pays dans sa politique de désenclavement de l'hinterland. Il y a encore peu, envisager de se rendre à Ouesso par voie carrossable s'assimilait à de la folie.

Cependant, il n'était pas une folie que de vouloir construire une route devant traverser la forêt dense de la Sangha pour joindre son chef-lieu, Ouesso, au reste du pays. Mais il faut convenir que la volonté seule ne suffisait pas en vue de lancer un projet aussi titanesque. En l'occurrence, construire une voie carrossable dans une jungle qui plus est traversée par des cours d'eau. A la volonté, il faut ajouter la détermination pour ne reculer devant aucune difficulté, aucun sacrifice qu'exigerait l'aboutissement de ce projet. On peut légitimement penser que cet ingrédient nécessaire, la détermination, le pays l'a eu à travers son leader, le président Denis Sassou N'Guesso qui tient mordicus à ce que l'envol du Congo ne soit pas une simple phraséologie. Ce binôme, la volonté et la détermination, se trouve à l'origine de la réalisation de ce projet et de bien d'autres succès que notre pays a accomplis dans des secteurs divers de la vie de la nation. Il n'est pas superflu d'en rappeler quelques uns en passant, la vasière dans la Likouala ou récemment encore la route Pointe-Noire-Brazzaville où il a fallu défaire le redoutable écueil constitué par le Mayombe. Succès, effectivement, dont bénéficie abondamment et quotidiennement la population comme viennent de le démontrer les cébéistes de l'Eglise évangélique du Congo. Grâce à cette route, ces hommes de Dieu ont convenu de réitérer leur option pour cette localité se trouvant très éloignée des lieux qui jusqu'ici les accueillaient en pareille occasion, environ 1000kms de Brazzaville. On imagine que ce choix leur a été utile dans divers domaines. Il n'en peut en être autrement lorsqu'il est de notoriété publique que le voyage conduit à découvrir de nouveaux horizons et surtout à enrichir ses connaissances à celui qui voyage.

Il est possible que ce séjour ait permis à certains d'entre eux de voir une autre partie du pays dont ils n'avaient jusque-là que des connaissances livresques ou à partir des récits qu'en faisaient des personnes qui y ont séjourné ou en sont originaires. Ils se sont rendus compte, au moins pour ceux qui ont eu le premier contact avec cette ville, que les efforts gouvernementaux pour construire le pays ne se limitent pas qu'à des localités qui font souvent la «Une» des médias. Ouesso est une ville qui s'urbanise, se modernise. Certains autres ont dû saisir cette opportunité pour élargir le cercle de leurs amitiés en nouant des relations avec des compatriotes habi-tants cette la ville. Il y a à parier que quelques-uns d'entre eux, ont dû jurer d'y retourner dans un futur plus ou moins proche dans un cadre privé. On sait que cette ville présente beaucoup de potentialités qui ne peuvent laisser indifférents. Surtout ceux qui sont habités par le virus de l'af-fairisme. Ouesso, faut-il le rappeler, est le chef-lieu d'un département qui est frontalier avec le Cameroun, première puissance économique de la CEMAC.

Cette présence de l'Eglise Evangélique lui a peut-être aussi donné l'occasion de gagner de nouvelles brebis. On peut être au moins sûr que ce déplacement dans le chef-lieu de la Sangha a renforcé sa visibilité dans cette partie du pays.

Cet épisode relatif au convoi des chrétiens de l'Eglise Evangélique du Congo devrait conduire L'Etat à légitimement se gargariser en constatant, une fois de plus, que sa vision relative à la construction des infrastructures routières en vue de désenclaver le pays, correspond réellement aux profondes attentes de la population.. La mise en œuvre de cette vision a fait que la plupart des grandes localités n'ont plus de secret pour le citoyen congolais. Un ponténégrin peut, par un coup de tête, décider d'aller découvrir Ouesso dans la Sangha ou Itoumbi dans la Cuvette-Ouest ou dans n'importe quelle autre localité du pays, aucun obstacle naturel l'en empêchera. Ce voyage pourrait être effectué en une seule journée. Qui sait? Lors de ces évolutions escapades, peuvent naître des aventures qui se termineront devant un officier d'Etat-civil. Ce brassage des populations, qui est l'un des objectifs de cette vision, constitue un puissant remède destiné à éliminer ou pour le moins, amoindrir les préjugés négatifs qu'elles nourrissent les unes envers les autres. Par ailleurs, la population observe elle-même que la ville capitale ne souffre plus des pénuries des denrées alimentaires, à l'instar du manioc qui défrayait la chronique.

On pourrait ainsi multiplier à l'envi les bienfaits pour la population et le pays lui-même de la stratégie de désenclavement de l'hinterland initiée par l'Etat. Cependant ce succès devrait inciter l'Etat non à dormir sur ses lauriers mais à demeurer vigilant pour veiller sur la qualité de ces routes de sorte qu'elles ne se dégradent, que ce succès ne dure pas le temps d'un feu de paille. Sur ce point, il serait judicieux que l'Etat accélère la mise en œuvre de son plan visant à réhabiliter la RN2. Condition préalable en vue de la céder à un concessionnaire pour un entretien optimal à l'image de ce qui se passe sur la RN1. Ainsi, la circulation sera fluide sur la voie depuis Pointe-Noire jusqu'à Ouesso et même à Yaoundé au Cameroun. Des vocations de tour-opérateur pourraient voir le jour dans le pays. Le talon d'Achille des opérateurs congolais est qu'ils ne commercent qu'avec l'Etat.

Tout ceci apparaissait comme un rêve il y'a des lustres et pourtant c'est la réalité. On le doit aux politiques dont l'ambition est de toujours crapahuter en vue de rendre possible, l'impossible. Ce, afin de faire avancer le pays et d'améliorer des conditions de vie des populations. Pourvu qu'ils ne se délitent d'autant qu'il y a encore d'autres challenges autrement plus redoutables.

Laurent Lepossi.

HUMEUR

LA FONCTION MINISTÉRIELLE : SACERDOCE OU SINÉCURE ?

Faire partie du gouvernement et gérer une portion du pouvoir exécutif, constitue un grand rêve pour les cadres politiques et administratifs en Afrique. Le gouvernement, l'une des institutions prévues par les constitutions des Etats, est parmi les plus convoitées. Dans une approche fonctionnelle plus large, il incarne le pouvoir politique, le régime d'un pays, son fondement, ainsi que le fonctionnement de ses institutions.

Ainsi, se faire distinguer parmi de nombreux cadres et intégrer le cercle très fermé d'une trentaine de décideurs siégeant au gouvernement, aux côtés du Président de la république, est un grand privilège. C'est pourquoi, chaque fois que s'annonce le remaniement de l'équipe gouvernementale, le temps semble s'arrêter. Alors que les prétendants aux fonctions ministérielles décuplent les astuces pour se faire remarquer, les ministres sortants eux, sont en état de choc et craignent pour leur prestigieux fauteuil.

Naïvement, le Congolais lambda s'interroge : qu'y a-t-il derrière un portefeuille ministériel qui fait perdre le sommeil aux cadres ? Qu'est-ce qui peut bien justifier une telle course effrénée vers des fonctions aussi accaparantes et aussi exigeantes que celles d'un ministre ?

Ceux des cadres qui se déchaînent avec fougue pour occuper des portefeuilles au gouvernement, sont-ils sincèrement mus par la volonté de servir l'intérêt général ? Le doute est permis. Car, cette frénésie pourrait s'expliquer autrement que par le désir de se mettre au service des autres et du pays. En témoignent les grandes cérémonies de réjouissance organisées après la publication d'un nouveau gouvernement. Ces fêtes sans causes réelles, sont autant de signes qui ne trompent pas. Au contraire, elles nous mettent la puce à l'oreille et permettent d'écouter les infrasons émis même en silence, par des proches d'un ministre fraichement nommé : «*mon frère, ma sœur, ta nomination est aubaine pour la famille ; ne rêve pas, surtout n'oublie pas qu'à ces fonctions, on ne reste pas longtemps ; ta famille doit tirer le maximum de profits possibles de tes fonctions ; ne te trompe pas, car ce n'est pas à toi seul d'arranger ce pays* », entend-on souvent dire.

Pourtant, il y a encore quelques années, un ministre était un modèle. L'image qu'il renvoyait était celle d'une personne vertueuse, choisie parmi tant d'autres, pour son mérite et ses attitudes hautement responsables. C'était une personne respectueuse des fonctions occupées et de l'institution dont il était un digne représentant. Ne se considérant que comme un grand commis de l'Etat, partout où il passait, le ministre forçait respect et admiration. La bonne moralité était une règle d'or pour tout serviteur l'Etat à ce niveau. Très peu voyant, il faisait de la discrétion un principe inviolable. Jaloux de sa réputation et conscient de sa place dans la société, il fondait sa vie sur l'autocontrôle. La circonspection et le sens du devoir constituaient les piliers de son action. Ainsi, occuper les fonctions ministérielles était véritablement un apostolat.

Une question s'impose de nos jours : comment expliquer la perversion des ministres de la nouvelle génération ?

Jules Débel

Arsène Niamba

« RIEN N'EST DONNÉ NI ACQUIS D'OFFICE EN POLITIQUE »

Au service de la République depuis des années en tant que conseiller du chef de l'Etat, coordonnateur du département de la communication et des médias, Arsène Niamba vient d'être élu député à Komono dans la Lékoumou. Bien que non investi par sa formation politique le Parti congolais du travail (PCT), le député indépendant donne son siège à son parti. Il se présente comme un « soldat » aux ordres et à la disposition de sa hiérarchie, pour quelque utilisation que ce soit. Au-delà de sa grande aventure des législatives qu'il conte à travers cette interview, Arsène Niamba mesure l'ampleur de ses responsabilités. Maintenant que l'euphorie de la victoire est passée, « il faut reprendre nos esprits et nous remettre résolument au travail quel que soit là où nous serons », précise-t-il.

Le Patriote : ***Qu'est-ce qui justifie votre réveil politique tardif ?***

Arcène Niamba : Le cabinet du Chef de l'Etat auquel j'appartiens est une muette. On ne peut se permettre quoi que ce soit sans l'accord de la tutelle. Ma position administrative faisait de moi un homme de l'ombre jusqu'à ce que ma tutelle me donne l'accord de me lancer en politique. Mon engagement est parti du cri de cœur lancé par la population de Komono, face à la misère et aux difficultés. Tenant compte de l'histoire qui la lie au président Denis Sassou N'Guesso, qui est considéré là-bas comme un des leurs, la population de Komono ne comprenait pas pourquoi ce district était comme largué, toujours placé à l'opposition. A moi, originaire de ce district, la question posée par ces populations était de savoir si j'étais fier de cette situation. Selon eux, moi, jeune cadre d'une certaine expérience administrative, proche du président de la République et du Conseiller spécial en charge de la communication, j'étais la bonne personne pour porter leur message au président de la République et traiter valablement des questions qui les concernent à l'hémicycle. Face à cet appel devenu pressant des parents en difficulté qui ont porté sur moi leur confiance, je n'ai eu d'autres choix que de dire oui, après l'accord de mes chefs.

L.P : ***Faut-dire comprendre que ce cri de cœur a déverrouillé les écluses de votre engagement et vous a donné la certitude de gagner ?***

A.N : En politique, rien n'est donné, ni acquis d'office. Je partais avec l'idée que je pouvais rencontrer des difficultés sur le terrain. Ceci, en tenant compte de mon expérience administrative et politique qui m'a permis d'accompagner maintes fois le président de la République et mes autres supérieurs hiérarchiques dans des conquêtes électorales. Je redoutais une possible hostilité sur le terrain, notamment celle des membres de ma propre formation politique. Je ne commenterais pas cet aspect. Heureusement que, depuis longtemps, j'aidais quelques parents, de loin, je menais en sourdine quelques activités sociales d'intérêt communautaire au profit de Komono. En reconnaissance de ce que le chef de l'Etat a fait de moi, j'ai décidé un jour d'implanter physiquement son bras politique à Komono, en projetant de construire le siège local du Parti congolais du travail. En toute discrétion, j'ai lancé les travaux en janvier 2021. Pour le suivi des travaux, j'ai responsabilisé un camarade du Parti. Le chantier a connu du retard. A l'orée de l'investiture des candidats aux législatives par le parti, j'ai procédé à la pose symbolique de la première pierre, alors que les travaux étaient déjà très avancés. L'acte a soulevé un tollé inexplicable. A mon plus grand étonnement, j'ai rencontré une opposition farouche de certains camarades du parti aussi bien du comité que de la fédération. Chose assez curieuse mais qui avait vite trouvé sa réponse. C'était finalement de bonne guerre puisqu'on avait fini par découvrir que ceux qui devraient apprécier notre action étaient juge et partie ; candidats à la même candidature que nous, avec voix consultative, et c'est pour cela que notre action n'était pas bien vue. Vous pouvez alors comprendre ce qui s'est finalement passé au comité d'investiture.

L.P : ***Est-ce la raison pour laquelle d'aucuns vous qualifieraient de parachuté ?***

A.N : C'est de bonne guerre comme je l'ai dit tantôt. Cela engage que ceux qui ont vu les choses ainsi. Evitons souvent d'apprécier sans connaître le sujet en profondeur. Ceux qui l'ont dit ne connaissent pas l'homme. Ceux qui me côtoient savent que la discrétion est mon premier trait de caractère. Ce n'est pas parce qu'on est discret qu'on manque forcement de pertinence. En général, je mesure la portée de mes actes. Le reste, vous avez la réponse.

L.P : ***Pourtant même votre parti a refusé de vous investir face à l'opposition ?***

A.N : Le Parti n'a finalement investi personne à Komono. On ne peut pas parler de refus en ce qui me concerne. Ceux qui connaissent les péripéties du processus d'investiture en savent quelque chose. Ce qu'il faut retenir c'est que le Parti n'avait pas de candidat à Komono et donc nous n'étions pas face à un candidat investi par le PCT. Ce qui aurait été blâmable. Heureusement, pour nous. Je n'étais d'ailleurs pas le seul candidat indépendant membre du PCT à cette élection.

L.P : ***Avec quel esprit partiez-vous en campagne en indépendant sans accompagnement du parti ?***

A.N : Avec optimisme. Je me suis engagé avec l'assurance que je finirai par gagner, pour être compris aussi bien par mes camarades du parti que par la population. Le sens du devoir nous interpellait. Être insensible à l'appel de la population dans ces circonstances aurait été irresponsable de notre part. Nous avons battu campagne avec toute l'élégance démocratique, sans animosité, sans provocation. Nous avons expliqué notre vision aux parents, ils nous ont compris et ont adhéré. D'où leur réponse sans équivoque.
Nous devrions à tout prix répondre présent et participer à ce changement de paradigme.

L.P : ***Etiez-vous sûr de votre victoire au premier tour sans appui ni l'accord du parti ?***

A.N : Votre journal est tenu par des professionnels qui savent que je suis communicateur de formation. Toute campagne électorale est avant tout un ensemble d'actions de communication. Nous avons juste bien fait notre métier en structurant professionnellement notre équipe de campagne et en mobilisant avec maestria les populations. Notre discours était sans ambiguïté. Nous étions sûr de notre victoire. Vous savez qu'avant de rendre officielle notre candidature, il y avait déjà un engouement populaire autour de celle-ci. Pendant toute notre campagne, je le disais avec force et conviction que nous œuvrions pour une victoire claire et incontestable dès le premier tour pour éviter les péripéties d'un second tour. Certains nous trouvaient prétentieux, d'autres de rêveur. Ils nous ont tous sous-estimé. N'oublions pas que j'ai remis mes pieds sur ces terres en 2014, après les avoir quitté dans les années 80. Cependant, les populations nous faisaient confiance et nous en étions confiants. Et les résultats vous les connaissez.

L.P : ***Membre du PCT, élu indépendant, siégerez-vous parmi les indépendants ou donnerez-vous le mandat à votre parti ?***

A.N : On ne peut avoir construit le siège de son parti dans sa circonscription électorale et une fois élu, appartenir au groupe parlementaire des indépendants. J'ai déjà rencontré ma tutelle administrative et ma hiérarchie politique. J'ai discuté avec la direction du parti. Je suis et je resterai membre du PCT. Le siège que nous venons de remporter appartient au PCT.

L.P : ***Est-ce par erreur de casting que le PCT vous a refusé l'investiture ?***

A.N : Le parti n'a finalement choisi personne. Il n'y a eu ni erreur de casting, ni volonté de ne pas investir. Mais Komono a fait partie des circonscriptions où le PCT n'avait investi personne. Ce qui nous laissaient libre cours. Je n'étais pas le seul candidat à la candidature à me présenter sous le label indépendant. Ce n'est ni de l'entêtement, ni de la défiance vis-à-vis de notre parti. Mais c'était un mode d'expression et l'appel du devoir.

L.P : ***Arsène Niamba s'attend-il à apporter du nouveau à l'Assemblée nationale ?***

A.N : Nous apporterons notre modeste contribution, notre petite pierre à l'édifice grandiose qui est le développement du Congo. Nous n'allons pas recréer un nouveau monde. Une chose est sûre, seul, nous n'allons pas régler tous les problèmes de Komono ni même du Congo. A l'image de l'appel du président de la République à travers l'intitulé de son projet de société, c'est en marchant ensemble que nous réussirons. Nous y allons avec une grande dose d'optimisme, et c'est aussi ce qui nous caractérise.

L.P : ***Conseiller du président de la République, Arsène Niamba quittera-t-il le palais pour l'hémicycle ?***

A.N : Conseiller du chef de l'Etat, coordonnateur du département de la communication de la présidence de la République, j'ai une tutelle administrative. J'ai une deuxième tutelle en tant que membre du PCT, parti auquel j'ai ramené un siège. Vous ne pouvez être nommé par décret du président de la République et décider tout seul de quitter la présidence de la République ou décider tout seul de s'installer à l'Assemblée nationale. Je me soumettrai aux orientations de ma tutelle.

L.P : ***Que dites-vous aux populations de Komono qui viennent de vous élire comme député?***

A.N : Le maître mot c'est MERCI à toutes les Komonoises et à tous les Komonois avec qui nous marcherons vers de nouveaux horizons pendant ces cinq années de mandat. Merci à mon Parti le PCT qui a finalement cru en nous. Merci à ces populations qui nous ont invité dès le départ à venir abréger une incongruité politique qui commençait à devenir naturelle et ont tenu parole, debout comme un seul homme. Avec l'apport de tous, nous avons contribué, à travers cette élection, à écrire une nouvelle page de notre démocratie, de l'histoire de notre pays. Nous avions été premier partout, avec des écarts très considérables, ce, dans tous les bureaux de vote sauf dans un seul où nous étions distanciés juste de quelques voix.
Comme l'a souligné le ministre en charge des élections, nous sommes le seul et unique candidat indépendant élu dès le premier tour. Selon des hauts cadres de la territoriale, nous sommes seul à avoir accompli cette performance depuis l'ère démocratique d'après la conférence nationale. C'est un motif de fierté, un honneur, mais une grande responsabilité. Le temps de l'euphorie de la victoire étant passé, nous devons remettre nos esprits en place et nous remettre résolument au travail quel que soit là où nous serons. Je suis comme un soldat en mission, toujours prêt à servir la République partout, avec la même abnégation.
A l'endroit de ceux qui ont été mes challengers hier, je dis qu'au-delà des clivages politiques, Komono est une famille. Il y a d'abord ces liens de parenté qui nous lient. La plupart de ces candidats sont mes pères, oncles et frères. Avec certains, nous avons d'ailleurs repris nos discussions ordinaires en famille, la vie se normalise. Envers les autres qui certainement digèrent encore ces instants magiques de la campagne, ma main reste tendue pour qu'ensemble nous puissions bâtir Komono et participer toujours ensemble à l'édification d'un Congo nouveau résolument en marche vers le développement.

Propos suscités par
Ernest Otsouanga

Impôts

DES MESURES INCITATIVES POUR LE RECOUVREMENT DES IMPAYÉS FISCAUX

En application d'une note ministérielle du 2 mai 2022, la direction générale des impôts et du domaine (DGID) accorde des réductions aux contribuables pour les inciter à s'acquitter de leurs impayés fiscaux de la période 2017 et 2020. Le but de cette opération qui s'achève le 31 décembre prochain est « *d'assainir le fichier des restes à recouvrer, d'augmenter le niveau des recettes hors pétrole et de permettre aux contribuables de se libérer des impôts et taxes mis à leur charge* ».

Le diversifiication des ressources de l'Etat passe aussi par les impôts

Ces mesures d'incitation, précise la note du ministre des finances, du budget et du portefeuille public font l'objet d'une vulgarisation par la direction générale des impôts et du domaine dont quelques cadres ont échangé avec la presse, le 30 août dernier au siège de cette administration sur leurs tenants et aboutissants.

A cette occasion, les collaborateurs du directeur général Ludovic Itoua ont indiqué que ces mesures bénéficient aux « *contribuables qui s'engagent à payer au cours de l'année 2022, les impôts et taxes mis à leur charge* ». *Ils bénéficieront à cet effet « d'un abattement de 30% du montant du principal et de 80% des pénalités* ». Il est aussi précisé que « *les contribuables qui contestent les impositions de la période de 2017 à 2020 mises à leur charge et s'engagent à payer au cours de l'année 2022 les droits confirmés après instruction des réclamations, bénéficieront d'un abattement de 10% du montant principal et de 60% des pénalités retenues* ».

En application des instructions du ministre de tutelle qui demande à la direction générale des impôts et des domaines ainsi qu'à la direction générale du trésor public de prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'application de cette note dont l'effectivité court depuis le 18 août 2022, des détails sont mis à la disposition des contribuables par les deux administrations concernées par la mise en œuvre.

Au service des vérifications générales et de la recherche de la DGID, on précise que «*ces droits et taxes impayés représentent environ 100 milliards de FCFA et que l'opération que vient de lancer l'administration fiscale, offre aux contribuables des avantages incitatifs permettant à ceux qui sont redevables vis-à-vis de l'État de se libérer de leur dette. Le contribuable qui aura fait le point par rapport à sa dette va fixer un échéancier auprès des autorités compétentes, notamment les receveurs du Trésor public. Ce qui est intéressant c'est qu'à la fin de la procédure, les avis de mise en recouvrement délivrés vont connaître un dégrèvement ou un abandon d'une partie des droits* ».

Pour la bonne exécution de cette note et l'atteinte de tous les objectifs poursuivis à travers cet effort fiscal, la direction générale des impôts et du domaine signale par ailleurs qu'une commission est créée dans chaque ressort territorial, en vue de traiter les réclamations et dans le but de diligenter les avis des autorités compétentes.

Les metteurs en musique de ces mesures incitatives à l'apurement de ces dettes fiscales des contribuables vis-à-vis de l'Etat signifient en outre que « *toutes les requêtes seront examinées dans un bref délai, il suffira de payer les frais de traitement et de respecter son engagement à payer la dette* ».

Ernest Otsouanga

Agriculture

REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE RELIANT LE VILLAGE MPIEME A LA ZAP DE LA LOUILA

Le directeur de cabinet du ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Pascal Robin Ongoka, a lancé le 24 août dans le district de Mindouli (département du Pool), les travaux de réhabilitation de la piste agricole reliant le village Mpieme à la Zone agricole protégée (Zap) de la Louila. Les travaux d'exécution de cette piste longue de 21 km, seront assurés par la société Ebcs durant six mois.

Sans pisites agrocoles fiables, pas d'agriculture qui peut nourrir le Congo

Une fois réaménagée, cette piste agricole permettra aux producteurs d'évacuer les produits tels que le manioc, le maïs et le soja vers les grands centres de consommation comme Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire. Outre cette Zap, la piste en chantier va desservir 11 autres villages, entre autres Mpieme, Nkinkaya, Ntari, Kimpandzou et Kimbangui Ranch. Pour M. Ongoka, cette piste va résoudre un problème crucial, celui de l'enclavement de la Zap de la Louila.

Une fois finalisée, cette piste donnera la possibilité aux riverains spécialisés au maraîchage et à l'arboriculture d'écouler le fruit de leur travail et de lutter contre la pauvreté et le chômage. A ce sujet, M. Ongoka a invité ces derniers à redoubler d'ardeur au travail agricole pour l'accompagner dans son combat pour l'autosuffisance alimentaire.

Saluant les travaux de réhabilitation de cette piste, l'un des habitants du village Ntari, M. Kévin Kimbangou, a dit que cette initiative est un motif de soulagement pour les agriculteurs et la population, car le mauvais état de la piste empêchait les véhicules d'arriver dans leurs localités. Ces travaux ont été financés par le gouvernement congolais, en partenariat avec le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac).

Gulit Ngou

Environnement

LES ENSEIGNANTS APPELES A TRANSMETTRE LA PASSION DE LA NATURE AUX ELEVES

Le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a appelé le 24 août à Brazzaville, les enseignants de l'école primaire à transmettre la passion de la nature aux élèves, à les inciter à la protéger et à promouvoir l'équilibre entre les besoins humains de consommation et la conservation de l'environnement.

Cet appel à été lancé lors de la cérémonie d'ouverture des ateliers de formation des enseignants du cycle primaire, relatifs à l'exécution du Projet «*Educonservation*» dans les écoles primaires pilotes à travers des boîtes à outils.
Le projet Educonservation se veut panafricain et se développe actuellement dans six pays du continent, notamment la Namibie, le Sénégal, le Maroc, le Rwanda, le Gabon et la République du Congo. Son objectif principal est d'intégrer des ressources pédagogiques afro-centriques, bien documentées, sur la conservation de la nature, en lien avec les curricula scolaires qui sous-tendent les stratégies d'éducation nationale des pays africains.
Selon M. Mouthou, 30 écoles pilotes ont été sélectionnées pour l'exécution de ce projet dans les salles de classe dès la rentrée scolaire prochaine. Ces écoles sont réparties dans certains départements scolaires. Il s'agit de Brazzaville, avec 12 écoles pilotes ; de Pointe-Noire, avec six écoles ; du Kouilou, du Niari et de la Bouenza, avec six écoles ; de la Cuvette, de la Cuvette-ouest et de la Sangha, avec six écoles également.
Ces ateliers, a-t-il fait savoir, doivent permettre aux enseignants formés de maîtriser le rapport entre les boîtes à outils « *Educonservation* » et les contenus pédagogiques relatifs aux objectifs généraux et spécifiques des programmes du cycle primaire de l'enseignement.
Le projet « Educonservation » est le fruit d'un protocole d'accord signé entre le gouvernement du Congo et la fondation « Sabine Plattner African charities » (Spac) en 2017, dans le cadre du lancement de la phase pilote du projet, a rappelé M. Mouthou. Jusqu'en 2019, cette phase pilote a concerné les élèves des classes de 5è dans quatre départements, a-t-il fait entendre.
Ce projet a formé 40 enseignants des Sciences de la vie et de la terre (Svt), avec la participation de 19 inspecteurs chargés des activités pédagogiques (Icap) des Svt et de sept inspecteurs coordonnateurs des Collèges d'enseignement général (Ceg).
Dans son discours de circonstance lu par le coordonnateur de la fondation Spac en République du Congo, M. Nazaire Massamba, la présidente de cette fondation, Sabine Plattner, a notifié que le Projet Educonservation vise à sensibiliser les jeunes à la conservation de la nature et à les amener à œuvrer au maintien de l'équilibre entre les besoins humains d'un côté et les ressources naturelles disponibles de l'autre. A l'ouverture desdits ateliers de formation, la directrice générale du projet Educonservation, Mme Julie Cleverdon, a remis au ministre en charge de l'enseignement préscolaire des boîtes à outils.
Ces ateliers vont également se tenir à Pointe-Noire et à Ouesso dans les prochains jours, a-t-on indiqué.

Gulit Ngou

Coopération Congo-Russie

VERS L'IMPLANTATION AU CONGO D'UN LABORATOIRE MIXTE DES MALADIES TROPICALES

Le Congo et la Fédération de Russie vont mettre en place un laboratoire mixte des maladies tropicales et négligées, avec l'expertise de l'Agence sanitaire russe, pour mettre les populations congolaises à l'abri des pathologies qui pèsent lourd sur le taux de mortalité dans le pays.

Les démarches relatives à la création de ce laboratoire ont été au centre de l'entretien, le 23 août à Brazzaville, entre la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, les cadres de la recherche scientifique du Congo, l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Gueorguy Tchepik, et la délégation de cette agence russe.
« Nous avons eu une séance de travail avec la ministre afin de voir de près quelles seront les démarches pour la création d'un laboratoire mixte des maladies tropicales et des maladies négligées », a dit le diplomate russe, ajoutant que la partie russe va apporter son expertise et surtout former les cadres congolais en la matière.
Dans le cadre de ce projet, les chercheurs des deux pays vont effectuer une mission d'identification des laboratoires et des instituts du Congo où l'on étudie les maladies tropicales négligées comme la tuberculose, la maladie du sommeil, la syphilis, Ebola, l'hépatite, la filariose et bien d'autres. Signalons que les données du ministère congolais de la santé et de la population révèlent qu'en 2018, les services de santé ont traité 548.687 personnes contre l'onchocercose, 275.333 contre la filariose, l'hépatite et 75.573 enfants contre la schistosomiase.
L'Agence sanitaire russe a une riche expérience de travail dans une trentaine d'Etats africains dont la Guinée Conakry où elle développe 10 programmes. La mise en place de ce laboratoire mixte fait suite à l'entretien qu'avait eu le ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, M Sergueï Lavrov, avec le Chef de l'Etat congolais, M. Denis Sassou-N'Guesso, lors de sa visite de travail à Oyo dans la Cuvette, les 24 et 25 juillet derniers.
Tout ceci est le fruit des accords signés sous l'autorité des deux chefs d'Etat, Denis Sassou N'Guesso et Vladimir Poutine, en juin 2019 à Moscou. Au nombre de cette série d'accords figure celui portant construction à Brazzaville d'un centre de recherche sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique pour le traitement des cancers et l'amélioration de l'agriculture au Congo.

G.N.

Jeunesse Education et Développement

PLUS DE 20 MEILLEURES FILLES DES CLASSES DE 3ème ET DE 6ème BÉNÉFICIENT D'UN ATELIER VACANCES

La fondation « Jeunesse Education et Développement » (JED) vient d'organiser à Brazzaville, un atelier vacances dénommé « Fille Lélo, femme Lobi », en faveur de 24 meilleures jeunes filles des classes de 3ème et de 6ème des écoles publiques et privées de la ville capitale et de l'île Mbamou, en vue de leur inculquer des valeurs culturelles et éducatives.

Lancée par la présidente de cette fondation, Mme Esther Ahissou Gayama, cette 2ème édition de l'atelier vacances vise l'épanouissement de la jeune fille dans la société. A cette occasion, plusieurs modules ont été animés par des formatrices, des femmes entrepreneuses et des cadres de la société congolaise.
Durant deux semaines, ces filles ont été édifiées sur des concepts tels que « *le Congo, notre pays* », les symboles de la République, les départements, les villes et villages du Congo, la loi « *Mouébara* », le respect des autres et de soi, le dictionnaire ou la Bible de l'élève, les métiers de la communication, la jeune fille et le mythe de l'occident. De même, elles ont bénéficié d'un partage d'expériences des femmes qui ont milité pour l'épanouissement de la société congolaise.
Pour la présidente de la fondation JED, l'objectif de cet atelier est d'apprendre aux jeunes filles, des choses utiles pour leur positionnement et leur rôle dans la vie en société. «*Ces jeunes filles viennent de nos écoles publiques et de celles de l'île Mbamou, donc des milieux assez fragiles*», a-t-elle dit.
En outre, Mme Gayama a fait savoir que la sélection de ces jeunes filles s'est faite suivant leurs notes à l'école. « *Ces filles sont de très bonnes élèves, aptes à comprendre les connaissances qui leur seront transmises pendant l'atelier. Pour la plupart, elles sont premières de leurs classes. Elles ont déjà cette volonté au niveau scolaire d'être les meilleures* », a-t-elle souligné.
Partageant son expérience à cette occasion, le maire de l'arrondissement 9, Djiri, Mme Ida Victorine Ngampolo, a démontré l'implication des femmes dans la révolution au Congo, dans les années 1959 et 1960. Cet atelier vacances a été organisé prélude à la 16ème édition de la grande activité de la fondation JED qui a pour objectif de primer et encourager le premier des meilleurs élèves du Congo.

G.N.

74e anniversaire de la fondation de la République Populaire Démocratique de Corée

LES EXPLOITS DU PRÉSIDENT KIM IL SUNG POUR LA FONDATION DE L'ETAT

Le 9 septembre, c'est le jour de la fondation de la République Populaire Démocratique de Corée(RPDC). En libérant la Corée, le Président KIM IL SUNG (1912-1994) a préparé une base pour l'édification d'un Etat indépendant. La naissance de la RPDC a débuté, peut-on dire, par la libération du pays de l'occupation militaire japonaise (1905-1945) à la première moitié du siècle dernier.

Engagé dans la voie de la révolution à l'âge de moins de 15 ans avec l'ambition de recouvrer la souveraineté de la Corée, **KIM IL SUNG** a proposé d'achever l'œuvre de libération nationale au moyen d'une lutte armée fondée sur ses propres forces. Et il a organisé l'Armée de guérilla populaire antijaponaise pour déclarer la guerre au Japon impérialiste.

Au bout de la dure lutte armée de plus de 15 ans, il a triomphé de l'impérialisme japonais et libéré la Corée (le 15 août 1945) en affrontant l'ennemi redoutable armé jusqu'aux dents et sans être soutenu par un Etat comme arrière ni par une armée régulière.

Ainsi, la domination militaire japonaise a pris fin, et la voie est ouverte pour l'édification d'une patrie nouvelle.

KIM IL SUNG a avancé une pensée et une théorie originales en matière d'édification de l'Etat et les matérialisées pour construire un pays du peuple.

Très à cheval sur la position indépendante sans se laisser enchaîner par les théories préétablies et les expériences étrangères, il a frayé le chemin de l'édification d'un pouvoir populaire appelé à défendre et à réaliser les intérêts des masses populaires de différentes couches sociales, notamment ouvriers, paysans et intellectuels.

S'appuyant sur l'expérience et la tradition qu'il avait accumulées en établissant tôt un gouvernement populaire révolutionnaire dans les bases de guérilla à l'époque de la lutte armée antijaponaise, il n'a pas tardé à instaurer un pouvoir populaire après la Libération. Ainsi, ont été constitués le Comité populaire provisoire de Corée du Nord et le Comité populaire de Corée du Nord respectivement en février 1946 et en février 1947.

Enfin, c'est le 9 septembre 1948 qu'a vu le jour la RPDC.

KIM IL SUNG a préparé des assises politique, militaire et économique pour assurer la prospérité éternelle de la RPDC.

Ayant tôt mis au point les idées du Juche qu'il a érigées en la doctrine directrice de la République, il a su réaliser l'unité et la cohésion des masses laborieuses, assurant ainsi la solidité de la base politique et idéologique de la République.

Considérant invariablement le renforcement du potentiel de défense nationale comme une affaire majeure décidant du sort et de l'avenir de l'Etat, il s'est investi en toute priorité dans le développement de l'armée et de l'industrie de guerre. Sans ses hauts faits accomplis pour le renforcement du potentiel de défense nationale, le fait serait inimaginable que l'Armée populaire de Corée soit parfaitement préparée sur les plans politique, idéologique, militaire et technique et dotée d'une puissante capacité d'action telle que nul n'ose le défier.

Tout conscient de la valeur d'une économie indépendante déjà dès le début de l'édification nationale, il a proposé de construire une économie nationale indépendante pour s'employer inlassablement à réaliser cette tâche en repoussant la séduction et la pression des puissances.

Grâce à sa solide économie indépendante préparée par lui, la RPDC a pu jusqu'à ce jour demeurer invulnérable à toutes les fluctuations économiques mondiales. La progression vigoureuse actuelle de la RPDC vers une puissance socialiste est impensable sans les solides assises de cette économie indépendante.

Le chemin choisi par la RPDC

Chaque pays, chaque nation, a sa manière de se développer et de prospérer.

De grands pays cherchent, moyennant leur potentiel militaire et économique, à exercer leur influence sur d'autres tandis que de petits et faibles pays tentent de faire appel à ceux-là pour se défendre et développer leur économie et se conforment à l'humeur de grandes puissances pour marcher à petits pas circonspects.

Or, quel chemin a-t-elle choisi la RPDC ?

Devenue autrefois un champ des rivalités d'intérêts entre les grandes puissances, elle faisait l'objet d'opprobre et de martyre.

Aussi y ont profondément été enracinés la servilité envers les grandes puissances et le recours à eux. On croyait impossible la libération du pays du joug japonais sans l'aide d'autres grands pays et espérait sottement que le triomphe de la révolution dans un grand pays pourrait mener à l'indépendance de la Corée.

A cette époque, le Président de la RPDC **KIM IL SUNG** a avancé la ligne révolutionnaire Juche de l'emporter sur l'ennemi en s'appuyant uniquement sur son peuple et en s'armant par soi-même pour conduire la grande guerre contre l'occupant japonais, accédant ainsi à la libération de la Corée.

Dès lors, l'indépendance est devenue le credo immuable de la révolution coréenne.

La RPDC, qui a, après la Libération, mis en place un pays du peuple, un Etat socialiste axé sur les masses populaires du premier genre dans l'histoire et ne cesse de le perfectionner, n'a pas dévié le moins du monde de son chemin de l'indépendance.

Si elle était, obnubilée par on ne sait quel « *développement* » ou quelle «*prospérité*», délaissé sa position d'indépendance pour recourir à autrui, elle aurait été vouée au sort de pays où le socialisme a échoué.

En dépit de la pire situation où les forces impérialistes coalisées, hostiles, à la faveur de la chute, vers la fin du dernier siècle, du socialisme dans plusieurs pays, font converger leur offensive anti socialiste sur elle, elle a porté plus haut sa bannière de l'indépendance.

Sous la politique de Songun originale pratiquée par **KIM JONG IL** (1942-2011), Président du Comité de la défense nationale, elle a pu sauvegarder son socialisme et entrer dans la nouvelle phase de construction d'une puissance socialiste.

Aujourd'hui encore, elle poursuit invariablement, sous la direction de **KIM JONG UN,** Président des affaires d'Etat, son chemin de l'indépendance inauguré par **KIM IL SUNG** et continué par **KIM JONG IL**

En ce moment, elle avance de pied ferme pour atteindre son objectif d'édification d'une puissance économique en consolidant son statut de puissance politico-idéologique et militaire.

Le prestige dont elle, quoique pays peu étendu et à la petite population, jouit à l'heure actuelle comme une puissance de l'indépendance, est inconcevable sans la direction de **KIM JONG UN** qui continue fidèlement la politique d'indépendance comme l'avaient entendu ses prédécesseurs.❐

Les obsèques de José Eduardo Dos Santos

LES ADIEUX D'UN PEUPLE À SON PRÉSIDENT

Une cérémonie funéraire digne d'un homme qui a marqué de son empreinte les équilibres exogènes et endogènes de son pays. En effet, décédé le 8 juillet dernier à Barcelone en Espagne, les obsèques de l'ancien président angolais José Eduardo Dos Santos ont eu lieu le 28 août 2022, en présence de plusieurs chefs d'Etat dont le congolais Denis Sassou N'Guesso. Des sources concordantes indiquent que le retard de son inhumation serait dû au contentieux ayant opposé deux de ses filles à la veuve. Il a été inhumé au mémorial Agostinho Neto, après deux jours d'hommages riches en symboles, rendus aussi bien par la population, les autorités administratives, politiques que civiles.

C'est donc aux côtés du père de l'indépendance de l'Angola que reposera désormais la dépouille mortelle de José Eduardo Dos Santos. Le choix de la date de ses obsèques n'a pas été fait par hasard. C'est le 28 août que l'illustre disparu aurait totalisé ses 80 ans d'âge. Accédé au pouvoir peu après l'indépendance de l'Angola et à la faveur du décès de son prédécesseur Agostinho Neto, José Eduardo Dos Santos a gouverné l'Angola pendant 38 ans, dont 26 ans de guerre civile ayant causé 500.000 morts et de lourds dégâts matériels. Au cours de la cérémonie funéraire, le ministre de l'administration territoriale, Adao de Alméida qui a lu l'oraison funèbre a salué l'homme de paix qu'a été Eduardo Dos Santos en ces termes : « *sa stratégie pour la paix et la réconciliation nationale ont mis en avant l'importance du pardon. Et il nous rappelle qu'en tant qu'Etat souverain, nous devons trouver nos propres solutions à nos problèmes. Les racines de la paix et de la réconciliation nationale sont profondes et sont dans le cœur de chaque Angolais*».

Au cours de ces obsèques, on y avait noté la présence très remarquée des chefs d'Etat africains, parmi lesquels : Denis Sassou N'Guesso de la République du Congo, Félix Tshisekedi de la République Démocratique du Congo, Filipe Nyusi du Mozambique, Cyril Ramaphosa de l'Afrique du Sud et Umaro Sissoko Embalo de la Guinée-Bissau pour ne citer que ceux-là. Le président Denis Sassou N'Guesso qui a côtoyé l'homme pendant des décennies, a parlé de la place qu'a occupée José Eduardo Dos Santos dans la pacification de l'Angola et de l'Afrique ainsi que de ses amitiés avec l'illustre disparu.

L'Angola rend un dernier hommage à José Eduardo dos Santos

Il l'a d'ailleurs exprimé en des mots simples et très évocateurs : « *je dois d'abord dire que l'Angola et l'Afrique viennent de perdre un grand dirigeant. Et, personnellement, je viens de perdre un ami, un frère et un compagnon de lutte. Pour ceux qui ne le savent pas, Dos Santos et moi sommes arrivés à la tête de nos Etats respectifs, en 1979 et à peu près avec les mêmes âges. Je l'ai connu à Brazzaville au moment où il luttait aux côtés du président Agostinho Neto et moi-même aux côtés du président Marien Ngouabi. Je peux dire que nous avons mené les mêmes combats, tous les combats pour nos deux pays et pour l'Afrique. On peut se souvenir surtout de la bataille que nous avons menée pour la libération du sud de l'Angola occupé par les forces de l'apartheid, pour la libération de la Namibie et pour la fin de l'apartheid en Afrique du sud. On peut se souvenir aussi de longues et dures négociations quadripartites qui se sont déroulées à Brazzaville. Le président Dos Santos était au centre de ces négociations. Au moment où je viens de dire au-revoir à mon ami et frère Eduardo Dos Santos, les mots me manquent pour dire la douleur qui m'envahit. Mais nous continuerons la lutte. C'est ce que je lui ai dit tout à l'heure en silence* ».

De son côté, Umaro Sissoko Embalo, président de la Guinée-Bissau et en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a déclaré: « *en digne fils d'Afrique, quelqu'un qui a donné sa jeunesse à la libération de l'Angola et de l'Afrique, je vois le lien que Dos Santos avait avec la Guinée Bissau et le Congo notamment où il s'était réfugié. C'est à Brazzaville qu'il avait intégré le mouvement de libération de l'Angola (MPLA). C'est pour cela qu'on est venu lui rendre le dernier hommage* ».

A la tête de l'Angola de 1979 à 2017, l'ancien président José Edourdo Dos Santos est décédé le 8 juillet 2022, dans une clinique de Barcelone en Espagne où il était hospitalisé après un malaise cardiaque. Peu avant de descendre son corps sans vie dans le caveau, vingt coups de canon ont été tirés, suivis d'une minute de silence. Pour mémoire, José Eduardo Dos Santos avait fait de l'Angola, un des premiers pays producteurs de l'or noir de l'Afrique avec le Nigeria.

Patrick Yandza

Quelques chefs d'Etat présents aux obsèques

Le Président Denis Sassou N'Guesso saluant la famille de Dos Santos

LE CAPITAINE MANOUNOU ROMUALD (ALIAS MORGAN) ET LE BRIGADIER CHEF NGONIÉLÉ HERMAN STÈVE (ALIAS CHOUPÉ) BLANCHIS PAR L'ENQUÊTE

En deux semaines de traque organisée dans le cadre de l'opération « esprits ya ba démons » à Brazzaville et Pointe-Noire, 597 bébés noirs, kuluna, kata-kata, braqueurs ont été interpellés. Un échantillon de ces criminels présumés parmi lesquels des agents de l'ordre, auteurs du braquage de « Mère Alice » a été présenté le 31 août 2022 à Brazzaville au cours d'une cérémonie pendant laquelle, le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Mouagny a appelé la justice à plus de rigueur tout en excluant l'option d'un éternel recommencement, tant l'opération s'étendra sur l'ensemble du territoire.

« *Esprits ya ba démons* », entendu esprits des démons est une opération ad' hoc, donc spéciale pendant laquelle « la Force publique, agissant en opération combinée » s'investit dans une traque de très grande envergure contre la criminalité et le grand banditisme en milieu urbain. Elle met ensemble les forces de police et de la gendarmerie, sous la coordination conjointe de leurs commandements respectifs, les généraux Jean François Ndenguet et Paul Victor Mouagny.

Un échantillon des braqueurs au domicile de mère Alice

Sa première phase de deux semaines a été concentrée dans les capitales politique et économique où les groupes de gangs et les écuries de voyous écument les quartiers, troublent la sécurité des personnes et des biens, violent, volent, braquent, assassinent presque sans s'inquiéter. A Brazzaville et Pointe-Noire, en quelques jours seulement, 597 kuluna, bébés noirs, kata-kata et braqueurs n'ont pu faufiler entre les si petites mailles d'un filet dont les deux bouts sont tenus par des policiers et des gendarmes.

Selon le commandement de l'opération « *esprits ya ba démons*, la violence urbaine incarnée par les bébés noirs, se traduit par des forfaits sur la voie publique, dans les domiciles privés, en milieu scolaire et ailleurs. Elle est en effet, devenue une cause majeure d'insécurité d'autant plus que «*les rivalités entre les écuries de ces bébés noirs créent fermentent la psychose, troublent la sérénité des paisibles citoyens. La menace est réelle. Nous, force de sécurité intérieure, avons la ferme volonté, le professionnalisme nécessaire et les techniques pour éradiquer ce phénomène* », a souligné le général Paul Victor Moigny.

Cependant, le commandement de l'opération spéciale de traque de bandits et criminels exhorte la justice à jouer sa partition. Le général Mouangy appelle en effet les services judiciaires à plus de rigueur face au phénomène, ses acteurs et complices. La libération prématurée des délinquants pourtant incarcérés pour des faits de crimes pose problème en ce sens qu'ils redoublent d'audace criminelle jusqu'à narguer la force publique, a-t-il relevé. « *Le moindre laxisme des pouvoirs publics renforce le sentiment d'impunité chez ces criminels et celui de plus grande insécurité de la population résignée à vivre les violences qui leur sont imposées…La lutte contre le phénomène ne peut pas s'arrêter à la simple interpellation de la Force publique et à leur présentation devant le procureur de la République. Elle doit suggérer la combinaison des efforts de la part des cellules familiales, des autorités locales, du gouvernement* », insiste le commandant de la gendarmerie. Pour lui, « *c'est en croisant toutes les actions pour l'éducation et la prise en charge de ces jeunes que ce phénomène sera éradiqué, a-t-il dit en épilogue de son adresse aux éléments de la force publique engagés dans l'opération « esprits ya ba démons* ».

Avec l'arrestation de ces bandits de grands chemins, on peut espérer que l'opprobre qui a été jeté injustement sur certains officiers généraux de la force publique trouve sa juste réponse. Cette arrestation met ainsi un terme à la cabale qui a été orchestrée par les orfèvres de la médisance. Une cabale qui a été récupérée et amplifiée par la caisse de résonnance des réseaux sociaux, et qui contribue malheureusement aujourd'hui, à un sentiment d'insécurité entretenu par ceux qui ont la lourde mission de protéger la population. Parmi ces criminels, figurent ceux qui ont participé au braquage de « *mère Alice* » qui défraie aujourd'hui la chronique à Brazzaville. Parmi les neuf braqueurs arrêtés, le capitaine Manounou Romuald (alias Morgan) et le brigadier chef Ngoniélé Herman Stève (alias Choupé) ont été tous blanchis par l'enquête ouverte à cet effet par la force publique. Ils sont désormais libres de leurs mouvements. Ce qui revient à dire que l'interprétation éhontée et précipitée de ce braquage par certains congolais qui insinuaient une main noire derrière, s'est avérée maladroite. Elle a montré les limites intellectuelles et l'esprit nain qui caractérisent cette catégorie de congolais. Celle-ci oublie même les principes qui fondent le code pénal de leur pays. Ce code stipule grosso-modo que la responsabilité n'est jamais collective. Elle est individuelle. Un policier qui tue, viole et vole répondra seul devant le tribunal de ses actes. Un policier de cette nature a tout simplement abusé de la confiance du chef qui l'a responsabilisé. Ce chef n'est nullement responsable des actes répréhensibles que le policier peut commettre dans la ville. Pour tout dire, la politique et le droit ne font jamais bon ménage.

Henriet Mouandinga

PARADOXES

◆Un conducteur de moto taxi percute une femme et prend la fuite

La scène s'est passée la semaine dernière au quartier Ngamakosso dans le 6ème arrondissement de Brazzaville où un conducteur de moto taxi roulant à vive allure a percuté une femme au niveau de l'arrêt «Trois voleurs». La victime est tombée sous l'effet du choc et a perdu connaissance. Curieusement le conducteur de la moto qui était projeté sur la chaussée s'est relevé, a rallumé son engin et réussi à prendre la clé des champs, en se faufilant à travers des petites ruelles bien connues de lui. La victime a été conduite au Centre hospitalier universitaire par des personnes de bonne volonté où elle se trouverait dans un état alarmant. Des cas de ce genre sont légion. Dernièrement, un conducteur de moto qui avait percuté une voiture de luxe avait pris la fuite pendant que la blessure reçue lors du choc saignait. Ces conducteurs prennent la fuite parce qu'ils savent qu'ils exercent en toute illégalité, sans assurance et ne peuvent avoir raison en cas d'accident.

◆Un accident de circulation entre un philosophe et un mathématicien

Un accident a eu lieu sur la voie publique entre un philosophe et un mathématicien. L'affaire arrive au tribunal et chacun d'eux donne sa version des faits devant le juge. Le philosophe déclare : « Ce ventripotent coiffé d'un sombrossou d'une étymologie verbolique m'a cogné par derrière lorsque je tournais ».

Pour sa part le mathématicien a fait la déposition suivante : « *Monsieur le juge, nous nous étions rencontrés sur deux droites sécantes dont le point d'intersection était un panneau stop. Brusquement, nous nous retrouvions parallèlement lorsque la roue arrière de sa voiture a décrit un angle de 90 degrés. Son sinus était différent de mon cosinus et si nous voulons appliquer la propriété de Pythagore et la règle de Châles de telle sorte que sa tangente soit ma cotangente, et si l'équation était faite au second degré, alors ça serait un drame* ».

Devant ces deux versions, l'une philosophique et l'autre mathématique, le juge a caché son ambiguïté en renvoyant l'affaire à une prochaine séance.

◆Une femme partage son mari avec ses deux sœurs cadettes

La scène se passe en République Démocratique du Congo où une femme âgée de 57 ans partage son mari avec ses deux sœurs cadettes. La sœur aînée et la première femme se dit heureuse d'avoir comme coépouses ses cadettes et qu'il n'y a ni dispute, ni malentendu.

La première épouse nommée Ntakwinja s'est mariée très jeune avec Gervais Mwandalirwa. Ils ont vécu plusieurs années et donné naissance à huit enfants avant que son mari ne dévoile son intention d'épouser sa sœur cadette Jeannette qui leur rendait régulièrement visite. Jeannette qui a onze enfants avec le monsieur n'a jamais regretté de s'être unie avec le mari de sa grande sœur.

Comme cela ne suffisait pas, l'homme a dit à ses deux femmes qu'il voulait épouser leur plus jeune sœur qui, elle aussi leur rendait régulièrement visite. Ce qui fut fait et l'homme a comme coépouses, trois sœurs qui pensent que partager un mari ne serait pas hors du commun.

◆De faux marabouts abusent d'une jeune femme

A Sangmélima, au Cameroun, une jeune femme à la recherche du bonheur est tombée dans le piège de deux faux marabouts. Convaincue par de fausses prophéties qui lui ont été faites par ces escrocs, la jeune femme a accepté de suivre les deux hommes pour qu'elle soit délivrée des démons qui empêchent son évolution.

Le rituel qui avait pourtant bien commencé s'est transformé en une séance de jambes en l'air au cours de laquelle, les deux marabouts aux appétits sexuels insatiables, passaient sur elle à tour de rôle, en lui promettant qu'au bout de quatre coups chacun, elle sera enfin délivrée.

Après avoir abusé de la jeune femme qui était à la recherche de l'eldorado, les deux complices lui ont arraché 30 000 francs CFA avant de lui rappeler qu'aucun paradis n'est gratuit. Cette jeune qui voulait atteindre le bonheur par tous les moyens a ainsi payé le prix de sa naïveté.❐

Jean Luc Mouthou

« LES PROGRAMMES SCOLAIRES RÉVISÉS VONT ÊTRE EXÉCUTOIRES DÈS LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023»

Le réaménagement des programmes scolaires sera effectif en octobre prochain pour les deux premiers niveaux du primaire et du collège. Les supports seront distribués gracieusement aux élèves à la rentrée scolaire, alors que les enseignants vont être mis à niveau bien avant la rentrée scolaire. Les apprenants seront désormais face à un programme totalement aéré, en Français, mathématiques et en sciences, précise le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation Jean Luc Mouthou, dans cette interview qu'il a bien voulue accorder au journal Le Patriote.

Le Patriote : ***Est-il vrai qu'un arrêté a été publié confirmant l'effectivité des nouveaux programmes scolaires ?***

Jean Luc Mouthou : A quelques semaines de la rentrée scolaire, nous nous organisons à apporter le renouveau nécessaire afin de permettre aux enfants d'améliorer le contexte de leur apprentissage. C'est à ce titre que nous avons révisé les programmes scolaires. Ils vont être exécutoires en octobre 2022. Selon l'arrêté du 22 août 2022, les programmes éducatifs révisés des domaines d'apprentissage du français, des mathématiques et des sciences concernent les classes de CPI -CP2 du primaire et 6ème ainsi que de la 5ème pour cette première phase. Il prévoit que les programmes scolaires révisés des classes restantes du primaire et du secondaire premier cycle (CE1, CE2, CM1, CM2, 4ème et 3ème) seront mis en œuvre à partir de l'année scolaire 2023-2024.

L. P : ***Ce réaménagement des programmes scolaires s'impose-t-il vraiment ?***

J.L.M : Depuis de longues années, le système éducatif congolais est confronté à de sérieux problèmes internes liés aux déperditions et redoublements massifs tant au primaire qu'au secondaire, à la qualification déficiente des enseignants, à la qualité insuffisante des acquis scolaires, comme le montrent les résultats des évaluations nationales…Au plan externe par exemple, l'évaluation internationale PASEC 2014 situe le Congo au niveau des pays les moins performants parmi le groupe des dix pays évalués et avec la particularité où les difficultés enregistrées par les apprenants en début de scolarité s'accentuent très significativement en fin de scolarité. Partant de ces constats, le gouvernement a entrepris la gratuité dans l'enseignement, la mise en œuvre du projet d'appui à l'éducation de base « PRAEBASE - 2004-2009 et 2010-2013 ». Malgré toutes ces actions, les résultats du Congo à l'évaluation PASEC 2019 pointent d'énormes faiblesses en mathématiques et en Français. Il est important de signaler que les programmes scolaires encore en vigueur existent depuis plus de 30 ans. Bien que des aménagements y ont été apportés, le constat sur la baisse de niveau des élèves et l'efficacité en matière d'encadrement des élèves par les enseignants demeurent dérisoires. Dans le cadre de la stratégie 2015-2025, révisée pour la période 2021-2030, au regard des agenda internationaux sur l'éducation, la Banque Mondiale et le Gouvernement ont convenu de la réécriture des programmes de français, mathématiques et sciences au primaire et au collège, réalisée avec l'appui financier et technique du Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED). Un consultant international spécialisé en curricula appuie ce processus.

L. P : ***Qu'est-ce qui fait la différence entre ces programmes révisés et les anciens ?***

J.L.M : Les programmes révisés marquent cinq ruptures majeures par rapport aux anciens programmes : une logique de continuum dans l'acquisition des savoirs et des compétences, en ce que les notions abordées au primaire forment un fondement de ce qui est abordé au secondaire dans la vision d'une éducation de base bâtie autour d'un socle de dix ans, une logique d'apprentissage qui place l'apprenant au centre des activités situationnelles en lien avec les contenus des notions essentielles abordées, une logique d'apprentissage en profondeur développée par le temps accordé aux apprentissages entrecoupés par des périodes de découverte des notions entrecoupées de moments d'évaluation ou de régulation et une logique d'acquisition des compétences à partir d'une méthodologie basée sur le traitement des situations. Ces programmes s'appuient sur une approche pédagogique centrée sur des situations liées au contexte de vie courante de l'élève pour que celui-ci développe des compétences. Ainsi, l'intérêt de ces nouveaux programmes éducatifs est d'améliorer le processus d'apprentissage. Les apprenants seront désormais face à un programme totalement aéré, couvrant le calendrier scolaire, de façon à opérer un apprentissage en profondeur et non plus superficiel à cause d'une surcharge de contenu.

L. P : ***Les enseignants ont-ils le temps et les moyens pratiques de s'approprier lesdits programmes avant octobre ?***

J.L.M : Il est prévu une série de formations des enseignants et du personnel d'encadrement au maniement de ces nouveaux programmes dans les chefs-lieux des départements. Ces formations vont débuter dès le 2 septembre 2022. Elles seront organisées en 2 vagues. La première vague va du 2 au 11 septembre 2022. Elle concerne les départements de Brazzaville, des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette-Ouest, de la Sangha et de la Likouala. Le second module qui se déroulera du 20 au 29 septembre 2022, est consacré aux départements de Pointe-Noire, du Kouilou, du Niari, de la Bouenza, de la Lékoumou et du Pool.

L. P : ***Comment les supports pédagogiques parviendront-ils aux apprenants ?***

J.L.M : Les programmes scolaires révisés vont être exécutoires dès la rentrée scolaire pour le CP1, CP2, 6ème et 5ème. Les supports acheminés dans les chefs-lieux de département seront mis gracieusement à la disposition des élèves pour le collège en octobre 2022. Il s'agit des cahiers d'activités pour les élèves, faisant office de manuels scolaires et des programmes éducatifs et guides pédagogiques pour les enseignants. L'Etat ne fait aucune différence entre les élèves du privé et du public.

Propos recueillis par
Ernest Otsouanga

Religion

LES VÉRITÉS CACHÉES DE LA CRISE À LA CIFMC

La célèbre Communauté Internationale des Femmes Messagères du Christ (CIFMC), plus connue par le Ministère Chrétien du Combat Spirituel est suspendue depuis le 20 août 2022. Et pour cause, nécessité de préserver la paix et l'ordre public comme l'a indiqué l'arrêté y afférent du ministre de l'administration du territoire, de la décentralisation et du développement local, Guy Georges Mbacka. Une immersion dans cette nébuleuse affaire, révèle des scandales et dérapages insoupçonnés qui ont cours dans cette église. En effet, l'argent et le trafic d'influence ont pris le dessus sur l'amour, la fraternité et la quête du paradis. L'église « des Olangi » aurait amorcé sa descente aux enfers depuis la mort de ses fondateurs.

Les causes fondamentales de la crise qui secoue actuellement la CIFMC sont aussi profondes que complexes. Le texte qui suspend les activités de cette église indique simplement qu'en vue de « *garantir la paix et l'ordre public, les activités de l'association cultuelle dénommée Ministère chrétien du combat spirituel sont suspendues, jusqu'à nouvel ordre, sur toute l'étendue du territoire national* ». Abordé sur les raisons de cette suspension, un collaborateur influent de Guy Georges Mbaka qui a requis l'anonymat affirme: «*la guerre de leadership met à mal la sécurité intérieure*».

Le couple Olangi Wosho, fondateur de la CIFMC (Photo d'archives)

L'argent au centre de la crise

Une enquête exploratoire ressort des dérives incommensurables qui émaneraient pour l'essentiel des descendants biologiques du couple Olangi Wosho, fondateur de la CIFMC. Ceux-ci voudraient s'improviser héritiers naturels et spirituels de leur père et mère, alors qu'il y a un coordonnateur qui a été désigné mais qui brillerait semble-t-il par une irresponsabilité déconcertante. Certains adeptes insinuent cette attitude du coordonnateur à la peur et à la complaisance. Un responsable de cette congrégation religieuse qui a parlé sous le couvert de l'anonymat par crainte de représailles, affirme : « *le refus des enfants Olangi de venir dialoguer avec les congolais de Brazzaville depuis la disparition du couple Olangi, l'indisponibilité du coordonnateur national qui ne maîtrise aucun dossier et se laisse manipuler par les enfants Olangi, la pléthore des missionnaires, la confiscation des finances, les nominations fantaisistes aux différentes fonctions sans assemblée générale, la division des Congolais en deux camps par les Olangi, le non paiement des maisons où sont logés les jeunes congolais de Brazzaville notamment les étudiants et enfants démunis, des serviteurs de Dieu et autres mal nourris pendant deux mois* ».

L'argent semble être le vrai nerf de la guerre à la CIFMC. « *Un camp soutient la décision des enfants Olangi de dissoudre l'autonomie financière de la section de Brazzaville, afin de tout rattacher à Kinshasa qui devrait désormais décider de la gestion des fonds tandis que l'autre camp s'y oppose. Révoltées, les personnes lésées ont déclenché une action en bloquant la sonorisation, afin d'attirer l'attention du coordonnateur, en vain. La situation a suscité des tensions qui auraient pu troubler l'ordre public. La mauvaise façon de faire du premier camp dirigé par le coordonnateur national le général Daniel Ndongo Mokana a poussé le camp opposé, représenté par le ministre Bruno Jean Richard Itoua, le général Paul Mbot et autres autorités à subordonner toutes décisions ou règlement de tous différends à la tenue des réunions ou assemblée générale. Ce camp a essuyé le refus catégorique du premier camp à la solde des enfants Olangi. Le deuxième camp a entamé sans succès des démarches depuis plus d'une année, sollicitant la rencontre entre les responsables des deux camps, les enfants Olangi et autres membres du staff de Brazzaville* », raconte un responsable ayant requis l'anonymat.

Des généraux capables de mobiliser des militaires

La crise au sein du siège de Brazzaville du Ministère chrétien du combat spirituel serait exacerbée par l'arrivée à Brazzaville de Paul David Olangi, un des enfants biologiques du couple Olangi. « *En plein culte d'adoration de l'Eternel du dimanche 14 août 2022, Il a demandé au Coordonnateur Daniel Ndongo Mokana d'agir en sa qualité de général. Aussitôt, ce dernier intima l'ordre de bouter dehors Mr Martiano, le chef de la sonorisation et de fermer en même temps la cabine de la sonorisation. Si la crise s'est accentuée jusqu'à attirer l'attention du gouvernement qui a décidé de suspendre les activités de la CIFMC, c'est parce que le coordonnateur refuse catégoriquement d'organiser une réunion afin de régler les différents problèmes à l'amiable* », renchérit un autre responsable ayant requis l'anonymat.

Cette version est illustrée par une vidéo d'une minute et quatre secondes dans laquelle, cet enfant présumé du couple Olangi donne l'ordre à un monsieur qu'il appelle général Ndongo, en ces termes: « *Papa Ndongo, on ne nous prendra pas en otage. S'il y a des militaires qui viennent ici, toi tu es général, tu nous amènes aussi des militaires ici. Je te donne cette autorité-là. Dieu sait faire les choses. Il nous a donné un coordo général qui a fait beaucoup pour ce pays. Papa Ndongo, je te dis ton histoire dans ce pays n'est pas finie. Dieu a encore une histoire avec toi. Tu connais ce qu'on a parlé toi et moi. Dieu a encore une histoire avec toi dans ce pays. Qu'on ne nous prenne pas en otage. Les généraux sont là, les généraux sont avec nous. S'il faut venir avec les militaires, on viendra avec les militaires* ».

C'est donc pour éviter le pire, que le gouvernement a suspendu les activités de cette congrégation religieuse remplie de généraux et capables de mobiliser les militaires, en intimant l'ordre aux préfets des départements et aux agents de la force publique de veiller à ce que cette décision soit respectée à la lettre. « *Au Ministère chrétien du combat spirituel, la crise est internationale. Il ne s'agit pas d'une crise de leadership, ni d'une prophétie quelconque sur le chef de l'Etat. Depuis le décès du couple Olangi, rien ne marche. Leurs enfants croient être les seuls bénéficiaires et successeurs de la Fondation Olangi Wosho (FOW) et du MCCS dans le monde entier. Les enfants se sont imposés partout* », explique-t-on.

Selon les adeptes et responsables de la CIFMC, les sièges de ce ministère chrétien à Paris et Lyon en France, de la Hollande, du Cameroun, de Belgique, du Gabon, de l'Afrique du Sud, de la République du Congo sont en crise depuis la mort du couple Olangi. En République du Congo, la crise a commencé en 2019 à Pointe-Noire. Mais, elle n'a jamais été traitée comme il se doit. Affaire à suivre.

Marlène Samba

Enseignement général

UN NOUVEAU LYCÉE PUBLIC EN CHANTIER À SIAFOUMOU

Mongo-Mpoukou est le dernier arrondissement de Pointe-Noire qui reste à ce jour sans un lycée public d'enseignement général. Cela ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Il se construit actuellement un lycée d'enseignement général à Siafoumou. Les travaux y relatifs ont été lancés le 26 août 2022 par Jean Luc Mouthou, ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation devant une population ivre de joie. Ce lycée qui comprendra plusieurs composantes pédagogiques et administratives, est bâti sur une superficie de 2. 630 mètres carrés.

La maquette du bâtiment principal du lycée en construction

Le calendrier prévisionnel fixe la fin des travaux au début du deuxième trimestre de l'année prochaine. A en croire l'architecte, ce lycée sera un complexe tri-modulaire. Il sera contigu à l'école primaire de Siafoumou qui a vu le jour en 1949. En rappel, cette école a formé d'éminents cadres dont l'ancien ministre Jean Baptise Taty Loutard. Les travaux sont exécutés par le groupe synergie du Congo. Selon la fiche technique présentée par Igor Cyrielle Loubandzi, expert du maître d'ouvrage, l'ossature du bâtiment prévoit des blocs administratifs et pédagogiques ainsi que d'autres commodités annexes. En effet, ce lycée général de deux bâtiments à étages, se structure de la manière suivante : « *un bâtiment de type R+1, dont le rez-de-chaussée abritera un laboratoire scientifique et deux salles de classe. Le premier étage sera réservé à trois salles de classe. Le bâtiment R+2 aura 12 salles de classe, soit 4 salles de classe par niveau. Le bloc logement d'astreinte pour personnel sera composé de deux foyers de six pièces. On aura également un bâtiment de trois salles de classe, destinées à l'école primaire en remplacement de l'ancien qui sera démoli*».

Il y aura d'autres commodités à l'instar des blocs sanitaires, une bâche à eau de 38 mètres cubes et une plateforme sportive.

« *Aujourd'hui, vous venez poser la première pierre pour la construction du lycée d'enseignement général de Siafoumou au quartier 501. C'est pour nous une grande joie. C'est un soulagement pour les parents et les apprenants, surtout pour ces derniers qui parcouraient de longues distances pour atteindre les lycées Victor Augagneur de Pointe-Noire II, Trois glorieuses… En réalisant cet acte très essentiel, vous apportez une solution louable au chapelet des doléances de nos populations, recueillies lors de nos descentes dans les quartiers. Car, l'arrondissement 5 Mongo-Poukou est actuellement la seule circonscription de Pointe-Noire qui ne bénéficiait pas d'un lycée public* », a relevé Apollinaire Molébé, le maire de l'arrondissement 5 Mongo-Poukou.

De son côté, Raïssa Taty qui a vécu ce moment particulier à l'instar d'autres Pontenégrins, attend vivement la fin des travaux qui abrégera le calvaire des enfants. « *Nous sommes très contents. A ce jour, nos enfants éprouvent des difficultés pour poursuivre les études au lycée. Le problème de déplacement que vous savez se pose toujours avec acuité. Une nouvelle ère va s'ouvrir pour les enfants de Siafoumou et ceux des environs avec la construction et surtout l'ouverture de ce lycée* », a-t-elle déclaré.

Il en est de même pour Corentin Safouesse, un ancien élève de l'école primaire de Siafoumou qui affirme qu'avec la construction de ce lycée, un de ses principaux rêves va s'accomplir. « *Mongo-Poukou va enfin avoir un lycée public d'enseignement général. J'ai fréquenté ici et décroché mon CEPE en 1974. Cette école a été créée en 1949. Elle a formé beaucoup de cadres dont mon oncle l'ancien ministre Jean Baptiste Taty Loutard. Je suis très content parce qu'aujourd'hui les enfants peuvent quitter Diosso, emprunter un Mal-à-l'aise pour venir ici, fréquenter et repartir. Je dis bravo au président Sassou et au ministre Mouthou*», dit-il.

Pour le ministre Jean Luc Mouthou, ces réalisations qui s'enchainent dans le domaine éducatif sont du ressort du chef de l'Etat. « *Nous marchons conformément au programme de société du président de la République. En nous confiant la responsabilité de l'enseignement général de notre pays, il nous a donné la mission de rapprocher davantage l'infrastructure scolaire du domicile de chaque apprenant. La semaine dernière nous avons procédé au même rituel à Moungali au quartier Moukondo à Brazzaville. Des jours avant, nous avons fait autant à Inkouélé dans les Plateaux ou à Tchikapika dans la Cuvette où les problèmes similaires se posent. Vous viendrez certainement à Nkayi où le troisième grand lycée d'enseignement général va être inauguré d'ici la rentrée des classes. Il faut ajouter à ces réalisations, le grand lycée de Sadelmi à la périphérie de Brazzaville, sans oublier celui de Vindoulou à la périphérie de Pointe-Noire que nous avons inauguré cette année. Si vous nous avez suivi et que vous continuez à nous suivre jusqu'à maintenant, vous comprenez que la mission qui nous a été confiée par le président de la République est en train d'être exécutée. A Pointe-Noire, particulièrement à Siafoumou, le besoin était crucial. La jeunesse de ce quartier qui a abondamment voté le président de la République en 2021 attendait ce bijou. Nous sommes venus avec les autorités leur faire ce geste parce qu'elle le mérite* », a concédé à la presse, le ministre en charge de l'enseignement général.

Pose de la première pierre par le ministre de tutelle

Henriet Mouandinga

LE PATRIOTE
Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Equipe rédactionnelle
Laurent LEPOSSI,
Georges ENGOUMA,
Jules Débel,
Gulit NGOU,
Dominique MALELA,
Ernest OTSOUANGA

Relationniste
Anderson de MBALOÉ,

Mise en pages
YENGO MALANDA

Impression
Coprgraphic
Rue Kinkala Brazzaville

Médias

BIENTÔT DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES POUR REDORER L'IMAGE DE LA TELEVISION NATIONALE

Télé-Congo, la chaîne nationale de télévision est à réhabiliter de fond en comble. Les responsables sont bien conscients de cette impérieuse nécessité pour le bonheur non seulement des personnels, mais aussi et surtout du public qui a toujours formulé très souvent des critiques envers cette chaîne.

Le ministre de la communication et des médias, Thierry Lézin Moungalla

La bonne nouvelle vient du ministre de la communication et des médias, Thierry Lézin Moungalla qui annonce l'arrivée d'ici deux mois à Brazzaville, d'un nombre d'équipements pour permettre de redorer l'image de cet organe de presse.

« *Nous allons être le diffuseur exclusif sur le territoire national. Etant donné la situation technique de nos plateaux notamment la qualité de l'image et celle du son, nous sommes à pied d'œuvre au niveau du ministère comme au niveau de la Télé-Diffusion du Congo (TDC) et de Télé-Congo elle-même, pour acquérir un certain nombre d'équipements afin de rendre l'image de la télévision nationale. C'est notre devoir. Nous avons environ deux mois pour donner à nos compatriotes une compétition de qualité car, c'est notre défi et tout le monde prend conscience au niveau des décideurs»*, a-t-il dit.

A cet effet, le ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement a vivement remercié le Président de la République, le premier ministre, chef de gouvernement, puis son collègue des finances, pour avoir compris l'existence de ce défi d'améliorer les conditions techniques à Télé-Congo. A plus long terme, pour le budget 2023, il est prévu dans ce sens, selon une correspondance du premier ministre parvenue au ministre de la communication, une réhabilitation totale de la télévision nationale qui consistera à poursuivre non seulement l'amélioration des plateaux techniques, mais aussi à restaurer les conditions de travail des journalistes et techniciens.

Une amélioration qui va passer par la réparation de la climatisation, des ascenseurs, l'acquisition des moyens roulants et toutes les autres conditions qui permettront à la télévision nationale et au Centre National de Radio et de Télévision (CNRTV) d'être au top au 21ème siècle, a ajouté le ministre Moungalla. Des nouvelles qui enchantent autant les personnels que les téléspectateurs et auditeurs.

Gulit Ngou

Imprimerie Nationale

TENUE PROCHAINE DU PREMIER CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration inaugural de l'imprimerie nationale du Congo se tiendra dans les tout prochains jours, pour relancer cette structure et lui permettre de produire certains documents officiels, a annoncé le président dudit conseil, M. Arsène Niamba, le 19 août à Brazzaville.

Il a fait cette annonce à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre en charge de la Communication et des médias, Thierry Lézin Moungalla. Au cours de leur entretien, a-t-il dit, il a transmis à ce dernier trois documents de base, à savoir le projet d'ordre du jour, le projet de budget et le projet de plan de relance et de développement de l'imprimerie nationale.

« *Nous avons transmis au ministre les documents de base qui vont nous permettre de préparer ce Conseil d'administration inaugural, dont les dates seront communiquées ultérieurement. A cette occasion, le ministre nous a parlé de sa disponibilité de nous accompagner dans la relance de l'imprimerie nationale* », a poursuivi M. Niamba.

Soulignant que l'imprimerie nationale est un maillon dans la souveraineté d'un pays, il a relevé que l'Etat ne devrait pas laisser aux sous-traitants la production de certains documents officiels. « *L'Etat a une imprimerie, il faut donner la force à cette structure afin qu'elle retrouve son rôle de prédilection* », a-t-il suggéré.

L'imprimerie nationale a été créée en juin 1909. Le 9 novembre 1998, un décret avait été pris, portant création, attributions et organisation de cette structure.

G.N.

Rentrée scolaire

L'APEEC ÉVOQUE LES RAISONS D'UN FIASCO ANNONCÉ

L'amélioration des taux d'admission aux examens d'Etat constitue un motif de satisfaction de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC). Cependant, face aux problèmes cruciaux qui restent encore insolubles, à l'instar de la délivrance des passeports aux étudiants inscrits à l'étranger ou de la mise en application des programmes révisés aux cours préparatoires, en sixième et cinquième dès octobre prochain, l'APEEC redoute plutôt un fiasco, parce qu'elle estime que les choses ne sont pas faites dans les règles.

Grégoire Epouma

Le bureau coordonnateur national, le conseil national et le commissariat aux comptes de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC) ont analysé au cours de l'assemblée générale qu'ils ont organisée récemment, les résultats des examens d'Etat de l'année en cours. Ils ont en outre, fait le point des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire et évoqué les préparatifs des états généraux de l'éducation. L'APEEC salue dans l'ensemble, la progression de 3 à près de 7%, le taux de réussite des élèves aux examens d'Etat. L'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo sollicite en conséquence des pouvoirs publics, le renforcement des moyens de lutte contre la fraude et les antivaleurs en milieu scolaire, la poursuite des réformes engagées et le soutien au mouvement parental.

Toutefois, l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo se dit circonspecte quant au maniement des programmes scolaires révisés relatifs aux mathématiques, français et sciences des cours préparatoires, de la sixième et de la cinquième. Cette association craint également, un déficit de consensus au niveau de l'expertise nationale et les conséquences qui pourront en découler.

Le président Grégoire Epouma et ses sociétaires proposent pour la rentrée scolaire 2022-2023, qu'ils souhaitent apaisée, mais surtout réussie, « *la mise en œuvre du protocole d'accord passé en 2018 entre le gouvernement et la coordination des diplômés des écoles professionnelles en présence des syndicats et du mouvement parental, la publication des notes de maintien des enseignants membres du comité national des enseignants communautaires du Congo* ».

Elle s'attend également à « *la publication des textes d'intégration à la fonction publique de promotions 2020-2021 avant la notification et l'utilisation du quota de cette année, la prise en compte des enseignants communautaires d'éducation physique et sportive dans les quotas de recrutement qui devront être revus à la hausse, l'harmonisation des primes mensuelles des enseignants communautaires, la révisitation des rubriques financières fixées par la note du 09 janvier 2019* ».

Par ailleurs, l'APEEC sollicite l'examen avant la rentrée scolaire par le gouvernement, la coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement, le conseil national des enseignants communautaires du Congo, la Fetrasseic et l'APEEC, des facteurs bloquants susceptibles d'empêcher une rentrée scolaire apaisée et réussie. Cette réunion doit être placée sous la très haute autorité du premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Elle interpelle l'Exécutif à trouver une solution urgente au problème des passeports des étudiants qui sont attendus dans des universités étrangères, notamment ceux qui devraient poursuivre leurs études en France où les cours ont démarré depuis le 1er septembre 2022.

Marlène Samba

Handball

LE HANDBALL CONGOLAIS AU MASCULIN EN PÉRIL

Les Diables-Rouges juniors viennent de rentrer bredouilles de Kigali (Rwanda) où ils ont pris part à la 29ème édition de la coupe d'Afrique des nations de la catégorie. Ils ont même terminé à la septième place en battant juste le Rwanda par 35 à 34.

Ils auront disputé en tout et pour tout quatre matchs dont trois au premier tour et le match de classement. Ils ont réussi une entame plutôt honorable menant même à la mi-temps devant l'Algérie (14-12) avant de perdre de justesse (30-31). L'adversaire suivant était plutôt l'équipe championne en titre à savoir l'Egypte. Et là, il n'y a pas eu photo. Les jeunes Pharaons menaient déjà largement à la mi-temps (21-9) avant de terminer le travail de façon autoritaire (40-23). Restait à disputer la dernière rencontre de groupe contre la Libye, un adversaire à la portée de nos Diables-rouges. Mais au bout du compte, nouvelle défaite du Congo (21-23).
Alors, il ne restait plus qu'à disputer le match de classement pour les 7è et 8è places contre le pays organisateur, le Rwanda. Une lutte âpre et acharnée au terme de laquelle le Congo s'est difficilement imposé par 35 à 34. Ce qui, en définitive, donne un bilan plutôt médiocre avec une « petite » victoire et trois défaites en quatre matchs. Le Congo aura réussi à inscrire 109 buts contre 128 concédés. Evidemment, il ne se trouvera personne pour affirmer que le bilan est encourageant. Au contraire, il a plutôt l'air d'une vraie catastrophe. Mais une analyse profonde et objective de la situation pourrait permettre de comprendre pourquoi ce naufrage était parfaitement prévisible. Le sport est bien loin d'une loterie où les facteurs chance et hasard sont déterminants.
Une participation à une compétition de ce niveau-là se prépare conséquemment dans des conditions les meilleures. On vise par-là à jauger le niveau afin de se fixer des objectifs pour l'avenir. On sait, au terme d'une première participation, ce que l'on vaut et on évalue le volume du travail qui reste à fournir pour devenir une équipe compétitive. Comme, ces derniers temps, les autorités sportives estiment que le handball congolais n'est plus compétitif, encore qu'il faut le prouver. Il y a nécessité, par voie de conséquence, de rebâtir en repartant des catégories inférieures en évaluant au fur et à mesure.

Opération Rwanda 2022, un vrai cafouillage

L'une des plus grosses maladies du sport congolais se situe au niveau de la gestion du budget de participation aux compétitions internationales. On a l'impression très nette que tout se fait sur des coups de tête alors que toutes ces compétitions sont programmées longtemps en avance. Et donc, à l'entame d'une saison, on devait être en mesure d'identifier les compétitions auxquelles le Congo prendrait part.
Voilà qu'en ce moment le budget de participation est déjà épuisé et quand même on a laissé le handball et le karaté se préparer. Incroyable ! Et là, il reste encore le football avec les éliminatoires de la C.A.N 2023 ainsi qu'avec Diables-Noirs et AS Otohô. C'est vrai qu'au niveau des équipes de clubs, il se dit qu'elles se débrouillent toujours elles-mêmes alors que c'est de la responsabilité de l'Etat. Il faudra, un jour, être plus regardant pour mettre définitivement un terme à cette pagaille.
Ceci dit, la fédération congolaise de handball a donc opté pour la participation des équipes nationales en cadets et juniors aux compétitions internationales. Question de les suivre en vue du futur. Mais, dans le cas des juniors, c'est au dernier moment que l'on se rend compte qu'il n'y a pas d'argent.
Or, la direction générale des sports et la direction des activités auraient pu arrêter le processus depuis fort longtemps. Mais il y a eu investissement pour la préparation et pour rien. C'est sûrement cet effort pour rien qui a poussé la fédération congolaise de handball à frapper à d'autres portes où elle a obtenu gain de cause. D'où le départ dans des conditions rocambolesques pour le Rwanda. Mais c'est ce qui arrive quand on navigue à vue. Mais le plus malheureux dans tout ça, c'est le handball masculin. Le département y a mis une croix y compris dans le challenge Denis Sassou N'Guesso. Alors à quoi sert-il de s'investir dans ce domaine ?

Merlin Ebalé

Ligue européenne des champions de football

LE GROUPE C, CELUI DE LA MORT

L'Unions européenne de football association (Uefa) a procédé tout récemment à Nyon (Suisse) au tirage au sort de la phase de groupe de la ligue des champions. Un tirage effectué par le turc Hamit Haltintop et l'ivoirien Yaya Touré et qui a surtout accouché d'un groupe C composé du Bayern de Munich, du Fc Barcelone, de l'Inter de Milan et de Vitoria Plzen.

Tout était déjà savamment préparé par l'Uefa avec quatre chapeaux de huit. Les têtes de série étant l'Ajax d'Amsterdam, le FC Porto, le Bayern de Munich, l'Eintracht Francfort, le Milan Ac, le Real Madrid, Manchester city et le Paris Saint Germain. Un premier tirage a permis de les loger respectivement dans les groupes A, B, C, D, E, G et H. Ensuite, on est passé à la désignation de leurs adversaires répartis, eux, dans les chapeaux II, III, et IV. C'est ainsi que, finalement, les huit groupes ont été composés de la manière suivante :

Groupe A :

Ajax Amsterdam-Liverpool
Naples-Glasgow Rangers

Groupe B:

Fc Porto-Atletico Madrid
Bayern Leverkusen-Club Brugge

Groupe C:

Bayern de Munich-FC Barcelone
Inter de Milan- Vitoria Plzen

Groupe D :

Eintracht Francfort-Tottenham Hotspur
Sporting Lisbonne-Olympique de Marseille

Groupe E:

Ac Milan-Fc Chelsea
Salzbourg-Dynamo Zagreb

Groupe F :

Real Madrid-RB Leipzig
Shaktior Donestk-Celtic Glasgow

Groupe G:

Manchester city-Fc Séville
Borussia Dortmund-Fc Copenhague

Groupe H :

Paris Saint Germain-Juventus de Turin
Benfica Lisbonne-Maccabi Haifa

A compter du 6 septembre, donc de demain mardi, il va se dérouler des championnats en aller et retour à l'intérieur de chacun des groupes et les deux premières équipes les mieux classées seront qualifiées pour les huitièmes de finale. La finale, quant à elle, interviendra le 10 juin 2023 à Istanbul (Turquie). Entre-temps, pour cause de coupe du monde au Qatar, la compétition sera mise au repos en novembre et décembre 2022.

Qui succèdera au Real Madrid ?

Evidemment, il est trop tôt pour supputer sur la question. Le chemin est encore trop long et la forme des équipes varie d'un moment à un autre. A l'entame, la saison dernière, les pronostics n'allaient pas forcément au Real Madrid. On ne sait pas dans quel état les joueurs sortiront de la coupe du monde au Qatar. Il y a donc plein de paramètres qu'on ne peut pour l'instant maîtriser. Mais on peut oser pronostiquer pour les probables qualifiés pour les huitièmes de finale. Dans le groupe A, Liverpool est en train de retrouver ses marques en premier league après le flottement de l'entame. Ce sera, sans doute, le favori logique alors que la deuxième place qualificative sera plus ouverte. Dans le groupe B, c'est vraiment le flou car les équipes se valent. Difficile de dégager un favori logique. Alors, tout peut arriver. Dans le groupe C, celui de la mort, c'est malgré tout le Bayern de Munich qui demeure à jamais une machine broyeuse et ravageuse. C'est vrai que ces derniers temps les bavards ont pris le pli de malmener les blaugranas. Mais attention quand même car Robert Lewandowski est désormais passé à Barcelone qui s''est considérablement renforcé. La double confrontation, cette fois, promet de belles étincelles.
Mas comment va être l'arbitrage de l'Inter de Milan ? C'est dire que dans le groupe C, il y a trois candidats pour deux places. On ne voit pas Vitoria Plzen jouer un rôle extraordinaire dans ce groupe. Dans le groupe D, là aussi c'est brouillard car les équipes semblent très proches les unes des autres. C'est pourquoi tout peut arriver. Dans le groupe E, les pronostics penchent pour le Milan Ac et Chelsea même si l'entame de ces deux équipes au calcio et à la premier league n'est toujours pas convaincante. Seulement, il faudra quand même se méfier de Salzbourg et même de Dynamo Zagreb. Dans le groupe F, le Real Madrid devrait tout simplement se balader. Mais pour la deuxième place qualificative, c'est plutôt ouvert car tout peut arriver avec Leipzig et Celtic glasgow. Shakhtar Donetsk, pour sa part, n'a pas beaucoup de chances de s'en sortir. Dans le groupe G, la qualification est d'abord promise à Manchester city. Dortmund, FC Séville et Fc Copenhague vont se disputer la deuxième place qualificative. Enfin, le Paris Saint Germain est le favori logique du groupe H. toutefois, il devrait se méfier de la Juventus de Turin et de Benfica Lisbonne. Les Israéliens de Maccabi Haïfa ne devraient que se contenter du rôle d'arbitres.

Nathan Tsongou

Assemblée générale extraordinaire élective de la Fécofoot

LE GRAND SHOW À LA CONGOLAISE

La salle de conférence du grand hôtel de Kintélé a abrité vendredi dernier l'assemblée générale extraordinaire élective de la fédération congolaise de football (Fécofoot). Prévus à 10 h, les travaux n'ont finalement été lancées qu'autour de 18h. Car, entre-temps, il a fallu négocier la mise en place de conditions pour une élection apaisée.

Mais déjà 24 h auparavant, l'opinion sentait les violons en désaccord entre la tutelle car un communiqué diffusé surtout sur Télé-Congo annonçait le report de l'événement alors que sur DRTV la cellule média de la Fécofoot le confirmait. Clairement, il y avait un bras de fer. On se souvient qu'en 2010, il y avait déjà eu un affrontement mais celui-ci ne concernait que les opérateurs du football eux-mêmes et cela avait abouti à la mise en place d'un comité intérimaire. Or, cette fois, c'est la tutelle qui taclait la fédération et l'on redoutait une suspension du Congo par les instances internationales.

Mais les représentants de la fédération internationale de football association (Fifa) et de la confédération africaine de football (C.A.F), après consultation des délégués) ont refusé d'aller au bras de fer en privilégiant la diplomatie. Mais il aura d'abord « localisé » le patron des sports avant d'entrer en négociations. Des négociations qui ont abouti sur une déclaration conjointe entre le ministère chargé des sports, la Fifa, la C.A.F et la Fécofoot.

La réunion de concertation s'est déroulée en trois étapes. D'abord les délégués de la Fifa et de la C.A.F ont

Les heureux élus au bureau de la Fécofoot

échangé avec la délégation du ministère des sports conduits par le ministre en personne, puis avec celle du comité exécutif de la Fécofoot conduite par son président avant les échanges groupés entre les représentants de la Fifa, de la C.A.F, du ministère et de la Fécofoot. Les parties ont convenu de la tenue de l'assemblée générale sous condition que la Fécofoot s'engage à mettre en œuvre les recommandations ci-après, après les élections du 2 septembre 2022.

Il s'agit précisément de l'amélioration de la gouvernance à travers un travail en étroite collaboration entre les parties prenantes, la prise en compte des lois nationales, le respect des textes fondamentaux de la Fécofoot, et la transmission à la tutelle dans les délais prescrits des documents relatifs à la tenue des assemblées annuelles. De même, il est question de modifier les statuts afin d'assurer leurs conformités avec les principes de bonne gouvernance et des statuts de la Fifa et de la C.A.F. La Fécofoot se doit aussi de modifier le code électoral en révisant les critères d'éligibilité au comité exécutif conformément aux statuts et principes de la Fifa.

Il est également question d'améliorer les relations avec le ministre de tutelle à travers la reconnaissance des prérogatives et du rôle de la tutelle conformément au droit national en vigueur, la transmission des rapports annuels d'activités pour information, et la transparence dans la gestion des programmes de développement de football avec la C.A.F et la Fifa.

Enfin, la fédération congolaise de football a été invitée à élaborer et mettre en œuvre des stratégies de développement de football notamment au niveau des jeunes et des dames. Après cet accord, les travaux ont été ouverts par le directeur général des sports, Jean Robert Bindelé, représentant le ministère en charge des sports. Le reste, en réalité, n'a été qu'une formalité du moment où Jean Guy Blaise Mayolas, candidat unique à sa propre succession, a été élu avec 39 voix sur 40. Il n'y a eu qu'une seule abstention. Henri Endzanga, Jean Paul Mfouani, Jean Médard Kossa et Carl Boniface Maladou ont été élus vice-présidents. Le cinquième vice président est un poste à pourvoir et sera élu en assemblée général extraordinaire. Les membres sont : Jean Patric Bolingui, Olangue Mo, Victor Magloire Nganguia, Alain Roger Armand Fouka, François Bikindiy, Virginie Lucienne Mokoko, René Daniel Louzaya, Jean Eloi Mankou et Jean Pierre Okandzé Elenga. Il sied de souligner les arrivées de Jean Patric Bolingui (président du club Pellerin) Olangue Mo (As Otohô) et Jean Pierre Okandzé Elenga (Médécin).

Tout est bien qui finit bien. Mais entre-temps, on aura eu droit à un vrai spectacle digne d'artistes. Cependant, c'est désormais à la mode au Congo où il y a des « bagarres » dans les assemblées générales électives. Au football, il fallait s'y attendre.

Signalmons que le représentant de la FIFA s'est dit heureux d'avoir pris part à ces assises : «c'est une journée particulière pour moi, car elle coïncide avec la date de mon anniversaire et celle de mon petit fils». il a terminé son intervention en félicitant l'assistance pour la patience et le sens de responsabilité dont elle a fait lmontre.

Pour sa part

Anderson de Mbaloé

RÉFLEXION

POURRONS-NOUS ALLER ENCORE AU JARDIN ?

C'est vrai. Au lendemain des jeux africains du cinquantenaire, le Congo était entré par la grande porte dans le top 10 du classement africain. Ce qui a vite laissé croire que notre pays, désormais était promis à des lendemains enchantés surtout que prédominait la logique de la recherche de l'excellence. Mais, sept ans plus tard, le sport congolais est plutôt redescendu trop bas à l'échelle des valeurs.

Le coup de 2015, finalement, n'était que le fruit de la chance et du hasard. Si ce n'est le cas, alors les sportifs avaient été exceptionnellement dopés tant psychologiquement que financièrement. Mais en dehors des sports collectifs qui, dans l'ensemble, ont fait faillite à l'occasion toutes les autres disciplines ont répondu aux attentes.

Aujourd'hui, hélas, il n'y a rien, plus rien pour faire rêver les congolais. Non pas que le talent fait défaut mais c'est plutôt l'organisation même du sport qui est plus que jamais pagailleuse. Querelles à ne plus finir au sein des fédérations sportives nationales, très mauvaise lecture des textes réglementaires, préoccupation permanente de tirer la couverture à soi, trafic d'influence alors que le mercantilisme dépasse désormais l'entendement. Tout le mal tourne autour de l'argent et à tous les niveaux. C'est incroyable ce qui se passe. A l'heure qu'il est le budget de participation aux compétitions internationales est déjà épuisé. La Direction générale de la sécurité présidentielle handball dames devra se débrouiller pour prendre part à la 43ème édition du championnat d'Afrique des clubs champions prévu du 30 septembre au 9 octobre en Tunisie.

En version masculine, inutile d'y penser car le département en avait déjà fait une croix depuis belle lurette. Comme si participer à une compétition internationale revient forcément à gagner à tout prix. Il faut pourtant y aller régulièrement pour jauger le niveau et évaluer le travail qui reste à fournir pour redevenir compétitif. On ne comprend donc pas le coup de colère de la tutelle à cause du déplacement à Kigali de l'équipe nationale des juniors. Plus gravé, les karatékas ne sont pas partis au Rwanda. N'est-ce pas là une drôle de manière de préparer les jeux africains de l'année prochaine au Ghana ? Sans compter qu'il y a une grosse menace en ce moment sur le judo congolais. Les officiels et leur fédération risquent une suspension si jamais l'assemblée générale élective n'était pas organisée d'ici au 30 septembre 2022.

Et puis, il y a cette histoire de l'assemblée générale élective de la fédération congolaise de football. A l'heure qu'il est, le feuilleton est, déjà terminé. Mas malgré le passage à Brazzaville du patron de la C.A.F, Patrice Motsepe, le gestionnaire du sport congolais a continué à chercher des poux sur des têtes rasées. Mais, malgré tout, le football en est sorti vainqueur. N'empêche, le Congo a frolé la guillotine. Alors dans pareilles conditions comment peut-on espérer aller au jardin pour cueillir des lauriers ?

Georges Engouma